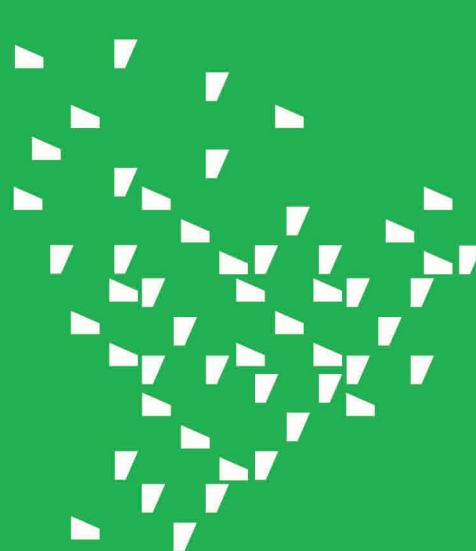


**Faire participer
pour légitimer une
position écologiste**

■
Hacer participar para
legitimar una
posición ambientalista

Rocío Annunziata



PERSPECTIVAS. PERSPECTIVAS. PERSPECTIVAS.

Notes de recherche américanistes

01.2024 / n° 7

PERSPECTIVAS.

PERSPECTIVAS.

PERSPECTIVAS.

Éditions de l'IHEAL, Directrice de la publication : Camille Goirand

DOI : <https://doi.org/10.35008/perspectivas-0007>

ISSN : 2740-6075



Rocío ANNUNZIATA

IIP-CONICET, Universidad San Martín, Argentina

Rocío Annunziata est docteure en Études politiques de l'École des hautes études en sciences sociales. Elle est chercheuse au CONICET (Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas) en Argentine et professeure de science politique à l'université nationale de San Martín et à l'université de Buenos Aires. Elle a été chercheuse invitée au CREDA en 2022 et professeure invitée de l'EHESS en 2024. Parmi ses publications consacrées aux sujets de la participation citoyenne et de la représentation politique, on peut citer par exemple *¿Hacia una mutación de la democracia?* [Buenos Aires, Prometeo, 2015].

Faire participer pour légitimer une position écologiste Le Forum législatif pour l'environnement en Argentine, un cas de participation mobilisatrice



Hacer participar para legitimar una posición ambientalista
El Foro Legislativo Ambiental en Argentina,
un caso de participación movilizatoria

Rocío ANNUNZIATA

IIP-CONICET, Universidad San Martín,
Argentina

ocio.annunziata@gmail.com

RÉSUMÉ

En 2021, un groupe de député·es du Frente de Todos en Argentine ont organisé le Forum législatif pour l'environnement (Foro Legislativo Ambiental – FOLA), en vue de discuter avec les citoyen·nes autour de trois axes thématiques inscrits dans leur agenda législatif : les déchets électriques et électroniques, les aires protégées et l'agroécologie. Le FOLA a promu une participation citoyenne à la fois asynchrone (par le biais de la plateforme web Portail des lois ouvertes – Portal de Leyes Abiertas) et synchrone (par le biais de neuf rencontres en ligne) visant à discuter des idées de projets de loi soumises par les député·es. L'expérience du FOLA participe de deux tendances plus globales, celle des pouvoirs législatifs développant des outils numériques de participation et celle de la participation citoyenne autour des questions environnementales. Mais cette expérience imprime aussi des traits spécifiques au contexte politique. Comment les rapports entre les organisations sociales et les député·es influent-ils sur la dynamique des échanges ? Quelle est la place des député·es dans la coalition gouvernante et quelle est celle de la question environnementale dans leurs carrières politiques ? Afin de répondre à ces questions peu abordées dans les études sur la participation, le présent texte met au jour la dimension partisane des processus participatifs.

POUR CITER CE TEXTE :

Rocío ANNUNZIATA, « **Faire participer pour légitimer une position écologiste. Le Forum législatif pour l'environnement en Argentine, un cas de participation mobilisatrice** », *Perspectivas. Notes de recherche américanistes*, n° 7, Aubervilliers, Éditions de l'IHEAL, janvier 2024.

MOTS-CLÉS :

PARTICIPATION CITOYENNE
DÉLIBÉRATION EN LIGNE
ORGANISATIONS SOCIALES
ARGENTINE

INTRODUCTION

« Cette distinction posée très souvent entre les hommes politiques et la société [...] nous, qui occupons des espaces de représentation de manière circonstancielle et qui ne nous considérons pas comme une caste spécialisée de quelque sorte que ce soit, et qui croyons que nous sommes nous aussi traversés par les mêmes contradictions que tout le monde dans la société, nous avons également besoin de cette organisation et de cette participation et de cette lutte des communautés pour aboutir à générer les conditions de possibilité, la corrélation de forces, qui nous permettront d'avancer... »
[Florencia Lampreabe, députée, lors de la rencontre Agroécologie, 3 juin 2021]

Entre les mois de mai et juin 2021, un groupe de député·es du *Frente de Todos*¹ en Argentine ont organisé le Forum législatif pour l'environnement (*Foro Legislativo Ambiental – FOLA*), en vue de discuter avec les citoyen·nes autour de trois axes thématiques inscrits dans leur agenda législatif : les déchets électriques et électroniques, les aires protégées et l'agroécologie. Le FOLA a promu une participation citoyenne à la fois asynchrone (par le biais de la plateforme web Portail des lois ouvertes – *Portal de Leyes Abiertas*) et synchrone (par le biais de neuf rencontres en ligne) visant à discuter des idées de projets de loi soumises par les député·es².

Le FOLA constitue un processus participatif inédit au sein du Congrès argentin, qui a profité de l'existence préalable de la plateforme *Portal de Leyes Abiertas* pour légitimer les idées écologistes dans les propositions de lois, ce qui a renforcé le soutien de la société à la coalition partisane qui avait lancé cette expérience. Cette dernière participe de deux tendances plus globales, mais elle imprime des traits spécifiques au contexte politique. La première de ces tendances concerne les formes de la participation : de plus en plus, les pouvoirs législatifs invitent les citoyens à participer en employant les outils numériques. Or, le FOLA a combiné la plateforme asynchrone avec des rencontres synchrones menées sur Webex, ce qui était finalement plus important pour les objectifs politiques de ses promotrices et promoteurs. La deuxième tendance est celle de l'invitation des pouvoirs publics à des espaces participatifs autour des questions environnementales. À l'heure actuelle, tant les gouvernements locaux que régionaux ou nationaux, de même que

¹/ Coalition kirchneriste et péroniste qui a amené Alberto Fernández à la présidence de la nation en 2019.

²/ La rédaction de ce texte a été menée dans le cadre d'un séjour au Centre de recherche et de documentation sur les Amériques (CREDA-UMR 7227, CNRS/Sorbonne Nouvelle) et à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) qui m'ont accueillie entre septembre et novembre 2022 comme chercheuse invitée. Je tiens à remercier Camille Goirand, Marie Laure Geoffray et Guillaume Gourges pour leurs précieux commentaires, critiques et contributions, qui ont grandement enrichi ce travail, ainsi que les professeur·es, chercheur·euses et doctorant·es de l'IHEAL avec lesquel·les j'ai pu discuter d'une version antérieure de ce texte.

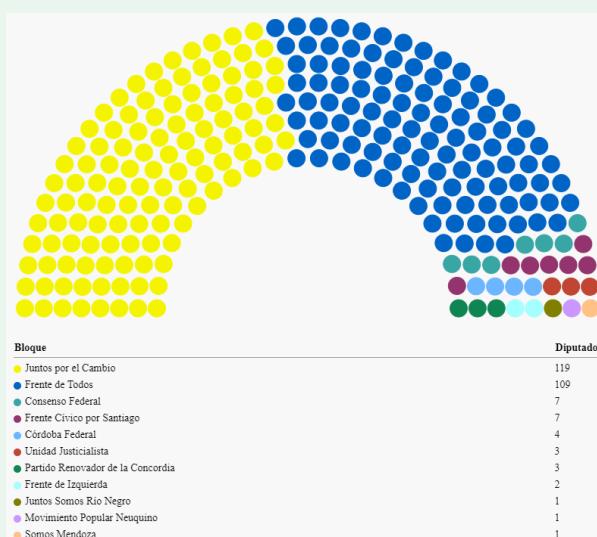
certaines instances internationales, sont poussé·es à planifier des actions pour contenir les conséquences du changement climatique et pour construire des stratégies de protection de l'environnement, en impliquant les citoyen·nes dans des dispositifs participatifs. Le « nouvel impératif participatif » [Blondiaux & Sintomer, 2002] est ainsi celui de la participation thématique orientée vers les questions environnementales. Pour les administrations publiques, il est devenu nécessaire d'afficher ce type de proactivité en la matière. Cependant le cas du FOLA est révélateur d'une autre signification possible pour cette « participation invitée » [Cornwall, 2008 ; Bobbio & Mélé 2015], celle de contribuer au renforcement d'une position politique écologiste dans une coalition gouvernementale plus large.

Le FOLA a été lancé par un groupe de député·es membres de la coalition de gouvernement du président Alberto Fernández, le *Frente de Todos*. Lors des élections de 2019, le *Frente de Todos* a obtenu 48,6 % des sièges au Sénat et 42 % des sièges au Congrès. Le schéma 1 montre la distribution des sièges au sein de la Chambre des députés lors du lancement du FOLA en 2021 avec, en bleu, les député·es du *Frente de Todos*. Bien qu'Alberto Fernández ait été élu président avec plus de 48 % des voix – évitant un second tour qui l'aurait opposé à son principal adversaire, Mauricio Macri de la coalition *Juntos por el Cambio* –, le *Frente de Todos* n'a pas réussi à obtenir la majorité au Congrès. C'est dans ce contexte que les député·es qui ont lancé le FOLA se répartissaient entre deux groupements politiques principaux : La Cámpora et le Movimiento Evita. La Cámpora, groupe politique formé après le décès de l'ancien président Néstor Kirchner par son fils Máximo et d'autres jeunes militant·es, se présentait comme la faction la plus progressiste et de gauche (la plus « kirchneriste ») de la coalition *Frente de Todos*. En 2021, Máximo Kirchner occupait la fonction de président de la Chambre des députés et Juan Cabandié, autre fondateur de ce groupement, était ministre de l'Environnement et du Développement durable. Tous deux se sont déclarés favorables au lancement du FOLA et lui ont offert leur soutien. Quoi qu'il en soit, l'approbation de La Cámpora n'impliquait pas le soutien de toute la Chambre ni celui de l'ensemble de la coalition gouvernante. Le FOLA a permis à ce groupe de s'appuyer sur la légitimité donnée par la participation citoyenne pour s'installer dans la coalition gouvernante comme défenseur d'une position plus écologiste que celle qui prédominait au sein du péronisme.

L'étude du FOLA donne à voir les stratégies partisanes dans la coalition gouvernante, les rapports entre exécutif et législatif et la relation entre le champ politique et celui du mouvement social. Dans quelle mesure la participation dans le FOLA présente-t-elle des caractéristiques spécifiques dues à son ancrage au sein du pouvoir législatif ? Comment les rapports entre les organisations sociales et les député·es influent-ils

sur la dynamique des échanges ? Quelle est la place des député·es dans la coalition gouvernante et quelle est celle de la question environnementale dans leurs carrières politiques ? Afin de répondre à cet ensemble de questions peu abordées dans les études sur la participation, le présent texte met au jour la dimension partisane des processus participatifs. Le cas du FOLA montre comment les député·es qui promeuvent une telle expérience se servent de l'invitation à participer pour consolider un groupe parlementaire et gagner en légitimité grâce à la défense d'une position alternative. Ensuite, le FOLA donne à voir la façon dont des dispositifs participatifs sont investis par les élu·es pour leur carrière.

Schéma 1. Le congrès argentin en 2021 par groupes partisans



Source : Ámbito, 28 octobre 2019³

J'ai mené une enquête qualitative entre les mois d'avril et septembre 2021, selon une approche d'ethnographie numérique [Pink et al. 2016 ; Boukala & Cerclet, 2020] et à travers les activités suivantes : la systématisation et l'analyse des échanges écrits sur le *Portal de Leyes Abiertas* ; l'observation non participante de toutes les rencontres synchrones ; la réalisation d'entretiens avec les député·es et les responsables de la modernisation de la Chambre ; l'analyse d'un questionnaire numérique présenté aux participant·es par les député·es à la fin du processus participatif. La stratégie de recherche a été exploratoire et conçue comme une étude de cas [Gerring, 2007] visant à comprendre une forme particulière de participation citoyenne. Pour rendre compte de cette recherche, nous présenterons dans un premier temps les études sur la participation citoyenne et les pouvoirs législatifs. La genèse du FOLA et son design institutionnel seront décrits dans un deuxième temps. Nous

³/ Giacometti Marina, « Cómo quedará conformado el Congreso a partir del 10 de diciembre », Ámbito, 28 octobre 2019 [En ligne] <https://www.ambito.com/politica/elecciones-2019/como-quedara-conformado-el-congreso-partir-del-10-diciembre-n5061857>

caractériserons le profil des participant·es, examinerons la nature des échanges et des arguments, puis réinscrirons la dynamique du FOLA dans le contexte politique plus large. Enfin, nous signalerons les raisons pour lesquelles le FOLA peut être compris comme une expérience de participation mobilisatrice.

QUAND LES POUVOIRS LÉGISLATIFS INVITENT À PARTICIPER

L'organisation des dispositifs participatifs par les pouvoirs législatifs plutôt qu'exécutifs illustre une tendance contemporaine. Les institutions participatives issues des pouvoirs exécutifs, notamment locaux, sont de loin les plus fréquentes. Ces dernières années, les pouvoirs législatifs nationaux ou régionaux ont mis en place des mécanismes de consultation citoyenne et de débat autour de projets de loi. Dans quelques cas, les pouvoirs législatifs ont eu recours au modèle du tirage au sort, créant des commissions ou des forums délibératifs avec un échantillon représentatif de la société pour élaborer des propositions. Dans d'autres cas, le modèle du volontariat a été mis en œuvre, avec des variations : des consultations générales sur les idées ou les besoins des citoyen·nes ; ou des échanges du public avec des député·es à propos de leurs projets. Les technologies numériques ont beaucoup facilité ces activités participatives qui se déroulent à des échelles plus larges que le local – échelle habituelle des institutions participatives. Cela tient à deux raisons : ces technologies permettent la participation malgré les distances physiques et le traitement de l'information issue de la participation avec des outils d'intelligence artificielle. Pour comprendre l'expérience du FOLA dans sa spécificité, il est important de l'insérer dans le contexte plus large des dispositifs participatifs organisés par les pouvoirs législatifs, qui appartiennent à plusieurs catégories.

La première catégorie inclut des dispositifs reposant sur un tirage au sort et des « assemblées climatiques », répandues dans les pays européens, organisées par les parlements. Par exemple, l'Assemblée climatique initiée par le parlement anglais a sélectionné 108 personnes par tirage au sort, invitées à plancher sur l'objectif de zéro émission de CO₂ en 2050 [Climate Assembly UK, 2021 ; Elstub et al., 2021]. En Écosse, une Assemblée climatique a été promue par le Parlement [Scotland's Climate Assembly, 2021]. Au sein du Parlement de la région de Bruxelles-Capitale, fonctionnent les commissions délibératives formées par des citoyen·nes tiré·es au sort ainsi que des parlementaires, qui travaillent ensemble sur les thématiques de chaque commission [Vrydagh et al., 2021]. Dans le contexte des mobilisations sociales et du processus de réforme constitutionnelle au Chili, le Sénat a impulsé en 2021 un forum du type « sondage délibératif », dénommé *Los 400. Chile Delibera*, dans lequel 514 personnes ont débattu à propos du système des retraites et de santé

publique [Rodríguez et al., 2022]. Au niveau local, on peut mentionner l’Assemblée climatique promue par le conseil municipal de Budapest [Oross et al., 2021].

Relevant d’une seconde catégorie, celle du volontariat, les dispositifs participatifs classiques au sein des pouvoirs législatifs ont longtemps été présentés sous la forme d’« enquêtes publiques ». De même, au niveau municipal, des mécanismes de participation mis en place par les conseils municipaux invitent les citoyen·nes à présenter leurs idées, demandes ou propositions, comme dans les cas du *Consejo en los Barrios* ou la *Banca Abierta* en Argentine [Annunziata, 2015]. Alors que ce type de dispositifs suscite de nos jours moins d’enthousiasme que par le passé, les formes de participation rendues possibles par les nouvelles technologies se déploient de manière accélérée, souvent avec des dispositifs issus des espaces parlementaires, dans le cadre d’engagements de « gouvernement ouvert » [Rubio Nuñez, 2014 ; Bartoli & Blatrix, 2018] ou d’une logique de *CrowdLaw*⁴ [Alsina & Martí, 2018 ; Soepper, 2022]. Aujourd’hui, au moins 27 parlements d’États de l’Union européenne et 19 en l’Amérique latine ont mis en place des plateformes pour inviter les citoyen·nes à collaborer au processus législatif [Castanho de Almeida, 2022]. En Europe, les parlements permettant la participation citoyenne par le biais des plateformes numériques sont nombreux et la plupart d’entre eux autorisent les participant·es à élaborer, discuter et voter les propositions législatives. En Amérique latine, en revanche, seuls les congrès du Brésil et du Pérou offrent la possibilité de participer aux différentes phases du processus législatif [Castanho de Almeida, 2022].

En France, la plateforme « Parlement et citoyens » [Defacqz & Dupuy, 2022] vise à connecter les citoyen·nes ou organisations avec leurs élu·es et leur permet de commenter les brouillons téléchargés par leurs représentant·es afin qu’elles et ils travaillent ensemble sur des projets de loi. De tels processus existent aussi au Portugal, en Croatie ou en Autriche [Serra-Silva, 2021]. Certaines plateformes participatives accueillent des pétitions ou des initiatives citoyennes avec collecte de signatures numériques, à l’image du parlement de Lettonie qui utilise *MyVoice* [Valtenbergs, 2022 ; Vooglaid & Randma-Liiv, 2022] ou de celui du Royaume-Uni [Leston-Bandeira, 2019 ; Matthews, 2021]. Parmi les expériences latino-américaines, celle du Brésil s’organise autour de la plateforme *e-Cidadania* mise en place par le Sénat, qui permet de créer et

⁴/ Le *CrowdLaw* est une pratique qui consiste à utiliser la technologie pour exploiter l’intelligence collective dans le processus législatif. Inspiré par la logique du *Crowdfunding*, le *CrowdLaw* vise à externaliser et distribuer un ensemble de tâches ou d’actions pour aboutir à un produit collaboratif. Il est aussi connu comme *CrowdSourcing* ou *Citizen Sourcing* quand il s’agit d’un appel ouvert pour recevoir des contributions en vue de l’élaboration d’une politique ou programme, mais pas nécessairement d’une loi. Ainsi, le terme « *CrowdLaw* » est réservé au domaine législatif. Sur le *CrowdLaw*, voir Vargas Murillo et al. [2022].

de signer des propositions législatives citoyennes, ainsi que de commenter et de voter les projets de loi en cours d'examen à la Chambre des députés. Quand les initiatives atteignent 20 000 soutiens, la Commission du processus législatif participatif (CLP) est obligée de les analyser pour évaluer si elles deviendront des projets de loi [Castanho de Almeida, 2022].

Dans ce paysage, le cas du FOLA présente des spécificités. Il s'est appuyé sur une plateforme qui existait déjà et qui avait été créée par l'organisation *Democracia en Red*, pour commenter des projets de lois. Cette plateforme est limitée dans les possibilités d'interaction, puisqu'elle n'autorise ni la discussion entre les participant·es ni la proposition d'idées nouvelles de leur part. Cependant, les député·es qui ont lancé le FOLA ont combiné l'utilisation de ce *Portal de Leyes Abiertas* avec l'organisation de rencontres synchrones, qui constituaient pour elles et eux le cœur de l'expérience participative. Durant ces rencontres, elles et ils se sont impliqué·es personnellement dans l'accueil des participant·es et la modération des débats. À la différence des plateformes de *Crowdlaw* ou *Crowdsourcing* qui se multiplient aujourd'hui dans le modèle du volontariat, le dispositif du FOLA n'a pas été promu par la Chambre des députés, mais par un groupe de parlementaires qui se sont servi de l'outil *Portal de Leyes Abiertas*, qui avait été à son tour adopté officiellement par la Chambre. Dans ces conditions, le cas du FOLA interroge le recours à la participation citoyenne comme ressource de consolidation des groupes partisans et de légitimation de leurs positions, ce que les travaux sur la participation en ligne au sein des pouvoirs législatifs ne traitent pas.

Parmi les croisements possibles entre représentation et participation, la spécificité la plus saillante du FOLA est celle de l'implication des député·es dans le processus participatif. Cela montre comment le « faire participer » peut constituer une manière de « représenter » [Annunziata, 2015], de développer des actions et des revendications représentatives [Saward, 2010], contrairement aux formats participatifs qui, par les biais des échantillons représentatifs, s'orientent à construire des « représentant·es citoyen·nes » [Warren, 2008 ; Brown, 2006].

Les recherches sur la participation autour des questions environnementales dans la région latino-américaine ont été plutôt axées sur les expériences de mobilisation sociale et de protestation à caractère contentieux [Bebbington, 2011, 2013 ; Bebbington & Bury, 2013 ; Merlinsky, 2013, 2016, 2020 ; Svampa, 2019 ; Svampa & Viale, 2020 ; Foyer & Dumoulin Kervran, 2015 ; Maillet & Albala, 2018 ; Le Gouill, 2016 ; Besana, 2018 ; Allain, 2019 ; Scheidel et al., 2020 ; Maillet & Cortez, 2018 ; Bottaro & Sola Álvarez, 2016 ; Renauld, 2016]. Or, ces travaux ont tendance à voir les acteurs étatiques comme séparés de la société civile qui se mobilise et

contesté. Christel & Gutiérrez [2021], qui rappellent que l'État n'est pas un acteur homogène, proposent de distinguer deux types de coalitions État-société : les coalitions conservationnistes qui demandent des régulations plus strictes pour protéger l'environnement ; et les coalitions productivistes qui visent à des régulations plus flexibles. Quand un conflit ou une controverse émerge, les acteurs étatiques sont présents des deux côtés. Cette perspective est utile pour comprendre les rapports entre les député·es qui ont organisé le FOLA et les organisations sociales participantes, dans la mesure où ces dernières se sont révélées être des alliées utiles à la promotion d'une position écologiste au sein de l'assemblée.

L'hypothèse consiste à dire que le FOLA donne à voir la formation d'une « coalition conservationniste » au sein du dispositif institutionnel de participation. Le principe du volontariat – plutôt que la sélection par tirage au sort – a favorisé la présence des personnes affectées par les problématiques traitées [Pénigaud, 2021]. En général, les dispositifs qui reposent sur ce principe s'inspirent plus de la démocratie participative que de la démocratie délibérative [Buge, 2020]. Cela implique l'expression de positions variées, des demandes et des attentes des participant·es, plutôt que la formulation d'arguments impersonnels orientés vers le bien commun. Le FOLA constitue l'expression d'une coalition écologiste et par conséquent, il a attiré des participant·es proches des député·es qui organisaient ou qui avaient eu des rapports préalables. Cette hypothèse s'appuie sur le présupposé selon lequel il est possible d'élargir le cadre des coalitions conservationnistes et productivistes aux formes « invitées » de participation (*invited participation*) [Cornwall, 2008 ; Bobbio & Mélé 2015] – ou « octroyées » plutôt que « conquises » selon les termes employés par Rémi Lefebvre [2007].

En second lieu, l'hypothèse repose sur l'idée que le FOLA promeut une forme de participation « mobilisatrice ». Il s'agissait d'inviter à participer dans l'objectif de changer l'équilibre des forces au sein de la coalition gouvernementale. Pour cela, l'appui et les arguments des organisations sociales issues de différentes zones du pays ont permis de consolider la légitimité de la position écologiste. Cela explique le profil des participant·es et la dynamique des échanges, et permet de qualifier l'expérience en termes de « participation mobilisatrice ». Ce dispositif participatif trouve tout son sens si l'on prend en compte le rapport de forces plus vaste dans lequel il s'inscrit [Gourgues & Mazeaud, 2022].

UNE GENÈSE PARTISANE ET UN DESIGN ADAPTÉ AU CONTEXTE

L'ouverture d'une instance de participation citoyenne pour aborder des problématiques environnementales s'insère dans le contexte de

l'entrée en vigueur de l'accord d'Escazú en Argentine⁵. Un groupe de député·es de la coalition péroniste gouvernante, le *Frente de Todos*, impulsé par la députée Daniela Vilar, a décidé de soumettre à la discussion des citoyen·nes certaines idées issues de leur agenda législatif, qu'elles et ils voulaient transformer en projets de loi et présenter formellement auprès de la Chambre. Deux député·es du groupe ont été désigné·es pour être président et vice-présidente de la commission « Ressources naturelles et conservation de l'environnement humain ». Un groupe de travail a alors été formé par les député·es Daniela Vilar, Leonardo Grosso, Florencia Lampreabe, Gabriela Estévez, Marisa Uceda, Federico Fagioli et Gabriela Cerruti.

Tableau 1. Appartenance partisane des député·es organisateurs du FOLA

Député·e	Province	Appartenance	Trajectoire législative
Daniela Vilar	Buenos Aires	Groupe La Cámpora, <i>Frente de Todos</i>	Premier mandat : 2019-2023. Vice-présidente de la commission « Ressources naturelles... ».
Florencia Lampreabe	Buenos Aires	Groupe La Cámpora, <i>Frente de Todos</i>	Premier mandat : 2019-2023.
Gabriela Estévez	Córdoba	Groupe La Cámpora, <i>Frente de Todos</i>	Premier mandat : 2015-2019 ; second mandat : 2019-2023.
Marisa Uceda	Mendoza	Groupe La Cámpora, <i>Frente de Todos</i>	Premier mandat : 2019-2023.
Leonardo Grosso	Buenos Aires	Groupe Movimiento Evita, <i>Frente de Todos</i>	Premier mandat : 2011-2015 ; second mandat : 2015-2019 ; troisième mandat : 2019-2023. Président de la commission « Ressources naturelles... »
Federico Fagioli	Buenos Aires	Groupe Patria Grande-UTEP/CTEP, <i>Frente de Todos</i>	Premier mandat : 2019-2023.
Gabriela Cerruti	Ciudad de Buenos Aires	Groupe Unidad Ciudadana, <i>Frente de Todos</i>	Premier mandat : 2017-2021.

Source : élaboré à partir de données de la page web de l'honorable Chambre des députés de la nation

⁵/ Cet accord, dont le nom complet est « accord régional sur l'accès à l'information, à la participation publique et l'accès à la justice sur les questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes » (*Acuerdo Regional sobre el Acceso a la Información, la Participación Pública y el Acceso a la Justicia en Asuntos Ambientales en América Latina y el Caribe*), a été adopté à Escazú au Costa Rica, le 4 mars 2018. Il s'agit du premier accord régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les questions environnementales, et du premier dans le monde contenant des dispositions spécifiques sur les droits humains en matière d'environnement et exigeant de manière explicite la participation citoyenne pour la prise de décisions concernant l'environnement, avec le principe de « gouvernance environnementale ». 24 États latino-américains l'ont signé le 27 septembre 2018, puis 12 autres le 22 janvier 2021, parmi lesquels l'Argentine. L'accord est entré en vigueur le 22 avril 2021 en Argentine.

Les député·es ne comptaient pas sur l'appui de l'ensemble de la Chambre pour faire du dispositif participatif une instance institutionnelle du Congrès. Elles et ils ont décidé d'utiliser un outil numérique déjà disponible pour l'ensemble des membres du Congrès, la plateforme *Portal de Leyes Abiertas*⁶. Elle avait été initialement développée par l'organisation *Democracia en Red* et était déjà en fonctionnement depuis quelques années sous la coordination du Programme de modernisation parlementaire de la Chambre des députés de la nation. Cette plateforme permettait aux député·es de recueillir, de manière individuelle, des commentaires sur leurs projets de loi. L'outil n'avait pas suscité la participation attendue et beaucoup de parlementaires méconnaissaient son existence⁷. Malgré cela, l'outil fournissait un cadre institutionnel à la consultation. Par conséquent, ce groupe de député·es l'a investi de façon collective et coordonnée, en réunissant leurs idées en matière de lois environnementales pour les proposer sur la plateforme et en organisant des rencontres synchrones en parallèle pour compléter la participation asynchrone. Dans un premier moment, le groupe à l'initiative de cette expérience avait l'intention d'organiser des rencontres présentielles dans différentes provinces du pays. Cependant, le contexte de la pandémie de Covid-19 les a poussé·es à adopter finalement une stratégie de participation en ligne qui garantissait à la fois la sécurité sanitaire et la portée fédérale de l'initiative.

Les député·es ont choisi de travailler sur trois axes thématiques sur lesquels le groupe voulait présenter des projets de loi et partageait des intérêts et des points de vue : les déchets électriques et électroniques, les aires protégées et l'agroécologie. Ces axes s'inscrivaient dans des thèmes plus larges qui, selon l'idée initiale des député·es à l'initiative du projet, feraient l'objet de cycles ultérieurs de participation : les déchets, l'aménagement environnemental du territoire et la souveraineté alimentaire.

Le lancement a été organisé le 21 avril 2021, dans le cadre de la Journée mondiale de la Terre et de l'entrée en vigueur de l'accord d'Escazú. Les parlementaires membres du groupe de travail se sont réuni·es au Congrès, avec une retransmission en direct par la chaîne de YouTube de la Chambre⁸. Ce lancement a été conçu comme un événement de diffusion de l'information sur le FOLA, pour expliquer la

⁶/ Accès au portail [En ligne] <https://leyesabiertas.hcdn.gob.ar/>

⁷/ Seulement 59 projets de loi avaient été mis en ligne sur ce portail, quelques-uns sans aucun apport citoyen, et la plupart avec moins de 20 contributions. Le FOLA a donné un nouvel élan au *Portal de Leyes Abiertas*, en raison de son utilisation coordonnée et collective par un groupe de parlementaires, et de son association à la participation synchrone.

⁸/ Le lancement a été visionné par plus de 2 400 personnes. [Vidéo en ligne] <https://youtu.be/HChhoOEylBo>

méthodologie et partager le lien d'inscription pour participer aux rencontres synchrones. Cela représentait aussi un événement politique, marqué par la présence du ministre de l'Environnement et du Développement durable, Juan Cabandié. Ce lancement a fait l'objet d'une couverture dans la presse et a été transmis sur la chaîne YouTube de la Chambre. Les carnets d'adresses électroniques des bureaux de chaque député·e ont constitué le principal outil de convocation, ce qui s'est traduit par une surreprésentation des organisations proches de ces parlementaires.

Le FOLA a été conçu comme un cycle de participation en cinq étapes et avec une double modalité synchrone et asynchrone . Pour cela, deux canaux ont été utilisés : le *Portal de Leyes Abiertas* qui permettait de laisser des contributions et des commentaires par écrit sur les propositions initiales des député·es ; et un ensemble de rencontres synchrones en ligne (trois par axe thématique, ainsi qu'une rencontre de clôture), sur la plateforme Webex qui était employée par la Chambre pour ses sessions et activités depuis la pandémie.

La première étape, dite « informative », s'est tenue entre le 10 juillet et le 8 août 2021. Elle était destinée à informer les citoyen·nes sur les diagnostics des député·es à propos des différents sujets à traiter et sur leurs idées pour les projets de loi. Les député·es ont mis en ligne sur le *Portal de Leyes Abiertas* des textes informatifs ainsi que leurs pré-projets de loi⁹ une semaine avant le début des rencontres, incluant aussi de la jurisprudence et de documents nationaux et internationaux.

⁹/ Pour l'axe de déchets électriques et électroniques, une proposition a été présentée par Daniela Vilar, « *Presupuestos Mínimos para la Gestión Ambiental de Aparatos Eléctricos y Electrónicos (AEE) y de los Residuos de Aparatos Eléctricos y Electrónicos (RAEE)* ». L'axe Aires protégées a connu deux propositions, celle de Daniela Vilar, « *Presupuestos Mínimos de Protección Ambiental de las Áreas Protegidas de Argentina* », et celle de Marisa Uceda, « *Ley de promoción productiva y ambiental de los Cinturones Verdes Productivos en el territorio nacional* ». Pour l'axe Agroécologie, quatre propositions ont été présentées, celle de Leonardo Grosso, « *Ley Fomento a la Agroecología* », celle de Federico Fagioli, « *Ley de Presupuestos Mínimos de Protección y Fortalecimiento de los Territorios Periurbanos Productivos (PPP)* », celle de Florencia Lampreabe, « *Ley de Fomento de la Agroecología* », et celle de Daniela Vilar, « *Plan Nacional de Huertas Agroecológicas* ».

Image 1. La présentation des axes du FOLA sur le *Portal Leyes Abiertas*



Source : Capture d'écran du *Portal Leyes Abiertas*, 10 janvier 2023

L'image 1 montre comment la plateforme s'est adaptée pour accueillir le FOLA. Elle n'était pas vraiment flexible puisque pensée pour recevoir des commentaires sur des projets de loi de chaque député·es. Le bureau de modernisation de la Chambre a proposé de signaler les axes du FOLA avec une couleur distinctive (vert) et l'étiquette « Foro Legislativo Ambiental ». Cliquer sur chaque rectangle permettait aux usagères et usagers d'accéder aux textes informatifs et aux préprojets de loi de chaque axe. Étant donné que la plateforme avait été créée pour que les député·es puissent soumettre un projet, elle n'avait pas de sections différencierées pour inclure des diagnostics ou plus d'un projet. L'insertion de liens actifs vers autres sites web n'y était pas non plus possible. La décision a donc été celle de coller un document en bas de l'autre dans l'espace prévu normalement pour ne faire apparaître qu'un seul projet de loi.

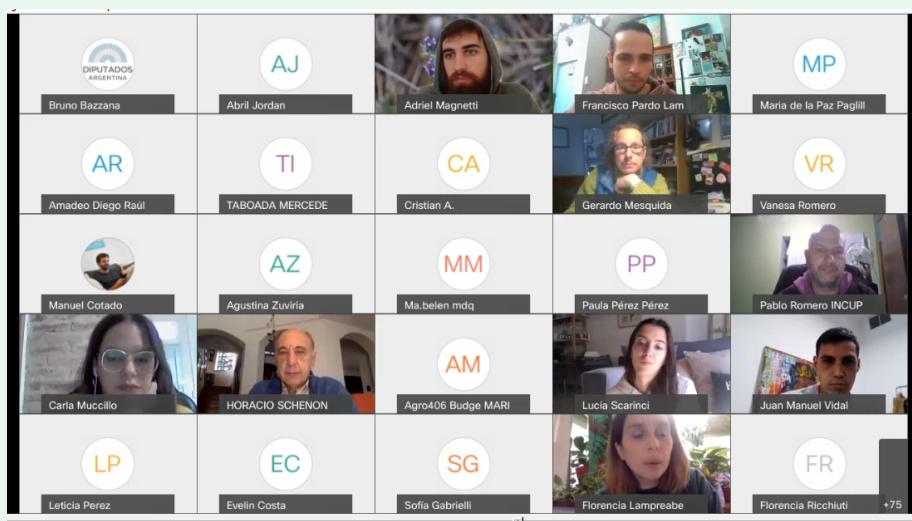
La deuxième étape a consisté dans les premières rencontres synchrones de chaque axe thématique entre le 18 mai 2021 et le 27 juillet 2021¹⁰. Le but spécifique de ces rencontres était de discuter des propositions de loi et d'avoir un échange initial sur la pertinence des idées, acteur·rices et savoirs qu'il fallait considérer en vue de légiférer. Les rencontres ont commencé avec l'intervention des parlementaires chargé·es de la coordination¹¹, qui ont assuré la modération des réunions. Pour prendre la parole, les participant·es devaient s'annoncer sur le système de tchat de la plateforme. L'image 2 donne à voir une rencontre

¹⁰/ Les dates des rencontres se suivent : rencontre Aires protégées le 18 mai 2021, rencontre Déchets le 19 mai 2021 et rencontre Agroécologie le 27 mai 2021).

¹¹/ Gabriela Estévez et Marisa Uceda pour Aires protégées, Daniela Vilar et Federico Fagioli pour Déchets, Florencia Lampreabe et Leonardo Grossi pour Agroécologie.

synchrone, dans laquelle on peut observer comment le format en ligne produit des effets sur la scène délibérative. En effet, les représentant·es et les participant·es sont mis sur un pied d'égalité : l'image montre la députée Florencia Lampreabe qui a la parole et se tient, comme le reste des participant·es, dans un espace domestique plutôt qu'institutionnel. Par ailleurs, le format en ligne individualise la participation, même si les participants interviennent au nom d'organisations sociales. Enfin, l'image laisse percevoir les problèmes de connexion rencontrés par les participant·es dont les caméras sont éteintes.

Image 2. Rencontre synchrone de l'axe Aires protégées sur Webex



Source : Capture d'écran de la rencontre de l'axe Aires protégées, 3 juin 2021

Au cours d'une deuxième étape, des commentaires et contributions sur les idées des député·es pouvaient être introduits sur le *Portal de Leyes Abiertas*¹². La troisième étape a ensuite correspondu à la réalisation des deuxièmes rencontres de chaque axe, entre le 1^{er} juin 2021 et le 3 juin 2021¹³. Ces rencontres ont focalisé les échanges sur les principes et définitions de concepts formulés dans les projets de loi. Pour y parvenir, un ensemble de questions précises a été diffusé à l'avance parmi les personnes inscrites. Lors de cette troisième étape, les participant·es pouvaient continuer à participer sur la plateforme asynchrone. Ainsi, certain·nes participant·es qui avaient pris la parole au cours de la

¹²/ Sur la plateforme *Portal Leyes Abiertas*, les participant·es pouvaient faire des « commentaires » généraux sur les propositions des lois ou ajouter des « contributions » spécifiques sur les textes des propositions. Les participant·es pouvaient aussi exprimer leur soutien aux idées en cliquant sur « soutien ». Les administrateur·rices des propositions, c'est-à-dire les député·es, étaient habilité·es à répondre aux commentaires et contributions, mais les participant·es ne pouvaient pas échanger entre eux. Ce portail avait été conçu comme une plateforme de communication entre député·es et citoyen·nes et non comme un forum délibératif.

¹³/ Les dates des rencontres se suivent : rencontre Aires protégées le 1^{er} juin 2021, rencontre Déchets le 2 juin 2021 et rencontre Agroécologie le 3 juin 2021.

rencontre préalable ont publié des commentaires sur le *Portal* avec des descriptions et des arguments plus détaillés.

La quatrième étape a eu lieu lors des troisièmes rencontres synchrones entre le 15 juin 2021 et le 17 juin 2021¹⁴. Ces rencontres, les dernières du cycle participatif, ont eu pour but d'aborder des questions spécifiques telles que les autorités chargées de l'application des lois en discussion, les sources de financement ou d'autres aspects ponctuels à propos de chaque thématique. Les député·es ont de nouveau diffusé une série de questions à l'avance. Sur le *Portal de Leyes Abiertas*, les participant·es ont continué à commenter les textes soumis par les député·es.

Finalement, la clôture du FOLA a consisté dans la diffusion d'un rapport ou document de synthèse des débats et des contributions pour chaque axe thématique à prendre en compte pour l'élaboration des futurs projets de loi. Les député·es qui ont promu l'expérience se sont engagé·es à inclure dans les projets de loi la référence aux contributions issues du FOLA. Une rencontre synchrone de clôture a été organisée le 10 août 2021 réunissant les trois axes thématiques, pour présenter ces rapports aux participant·es. En 2023, le traitement législatif des projets de loi issus du FOLA n'avait toujours pas été engagé, et ce premier cycle du FOLA est resté une expérience unique.

LES PARTICIPANTS DU FOLA : UNE COALITION CONSERVATIONNISTE

Pour mieux comprendre la façon dont la dynamique du FOLA a renforcé la coalition conservationniste, il faut observer qui ont été ses participant·es. Concernant la dimension synchrone, plus de 1 500 personnes se sont inscrites pour participer aux rencontres, 66,6 % étant inscrites pour plus d'un axe. 150 personnes en moyenne se sont finalement connectées, dont 14 orateur·rices, en moyenne, autres que les député·es. Sur le *Portal de Leyes Abiertas*, 526 personnes se sont enregistrées pour participer et 110 ont effectivement participé (71 commentaires généraux, 116 contributions spécifiques, 196 mentions de soutien). Selon les réponses des participant·es au questionnaire autoadministré à la fin du cycle participatif, plus de la moitié d'entre eux avaient participé à *la fois* sur le *Portal* et aux rencontres.

¹⁴/ Les dates des rencontres se suivent : rencontre Aires protégées le 15 juin 2022, rencontre Déchets le 16 juin 2021 et rencontre Agroécologie le 17 juin 2021.

Tableau 2. Participation synchrone et asynchrone par axe thématique

Axe	Aires protégées	Déchets	Agroécologie
Personnes inscrites pour l'axe thématique	854	708	929
Personnes connectées pour la première rencontre	332	162	154
Personnes ayant pris la parole lors de la première rencontre	15	13	19
Personnes connectées pour la deuxième rencontre	198	109	100
Personnes ayant pris la parole lors de la deuxième rencontre	18	11	15
Personnes connectées pour la troisième rencontre	123	96	76
Personnes ayant pris la parole lors de la troisième rencontre	15	11	10
Participant·es sur la plateforme <i>Portal de Leyes Abiertas</i>	72	19	19
Nombre de commentaires généraux sur la plateforme	32	17	22
Nombre de contributions sur la plateforme	40	27	49
Nombre de mentions de soutien sur la plateforme	81	48	67

Source : élaboré à partir des données recueillies par les bureaux des député·es, le bureau de modernisation de la Chambre et l'observation des rencontres synchrones

Tant sur le *Portal de Leyes Abiertas* que lors des rencontres via Webex, les membres d'organisations écologistes ne représentaient pas la majorité des participant·es, plutôt composée de scientifiques et d'universitaires ou de différents types d'acteur·rices concerné·es par les questions traitées. Parmi ces dernier·ères, on trouvait des membres d'agences gouvernementales de différents secteurs et niveaux, ainsi que des populations affectées. Au sein de l'axe Déchets, les participant·es les plus nombreux ont été les membres d'établissements universitaires ou scientifiques (25,9 %) et/ou d'agences gouvernementales (25,9 %), mais on observe une présence significative de membres de coopératives de travail liées à la récupération urbaine des déchets (18,6 %). Au sein de l'axe Aires protégées, les associations écologistes et les organisations sociales ont été les premières en proportion (16,4 % chacune d'entre elles), suivies de près par les collectifs de familles affectées et les organisations politiques (14,8 % dans les deux cas). La spécificité de cet axe, de ce point de vue, est liée à la forte participation de membres d'organisations très localisées réunissant les personnes affectées ou touchées par des problèmes environnementaux tels que la protection de l'eau à Mendoza face à l'industrie minière, avec la présence de l'Assemblée populaire pour l'eau de Mendoza (*Asamblea Popular por el Agua*), ou le cas des opérations immobilières sur les îles du Delta qui détruisent les zones humides et provoquent des inondations (organisation

Tercera Sección de Islas del Delta de San Fernando). Au sein de l'axe Agroécologie, les organisations sociales, les agences gouvernementales et les établissements universitaires ont prédominé (22 % des participant·es). Parmi les organisations sociales, on note la présence de collectifs paysans et indigènes, organisations très souvent liées à des programmes d'assistance sociale étatique. Le tableau 3 présente les profils des participant·es aux rencontres synchrones de chaque axe à partir de leur présentation sur le système de tchat de Webex et des rapports élaborés par les bureaux des député·es.

Tableau 3. Secteur d'appartenance des participant·es aux rencontres synchrones

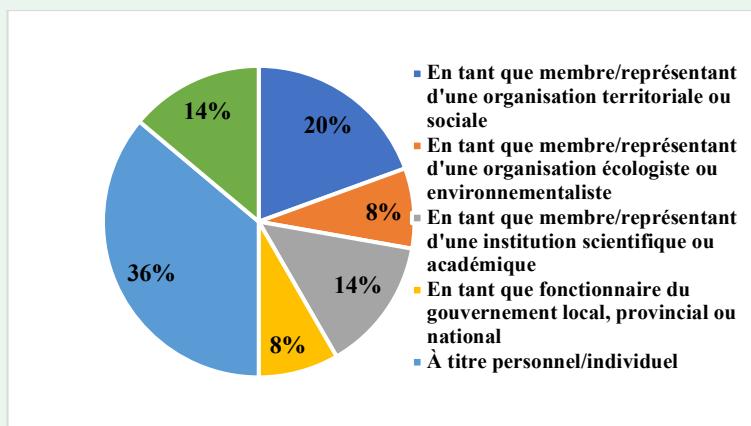
Secteur d'appartenance des participant·es	Déchets		Aires protégées		Agroécologie	
	Total	%	Total	%	Total	%
Établissements universitaires/scientifiques	7	25,9	11	18	9	22
Coopératives de travail (récupérateurs urbains)	5	18,6	3	4,9	2	4,9
Syndicats	0	0	6	9,8	1	2,4
Associations ou ONG écologistes	4	14,8	10	16,4	6	14,6
Collectifs de familles affectées	0	0	9	14,8	3	7,3
Organisations sociales	3	11,1	10	16,4	9	22
Organisations politiques	0	0	9	14,8	2	4,9
Entreprises	2	3,7	0	0	0	0
Agences gouvernementales de différents niveaux (municipalités, gouvernement provincial, gouvernement national)	7	25,9	3	4,9	9	22
Total	27	100	61	100	41	100

Source : élaboré à partir des données recueillies par les bureaux des député·es et l'observation des rencontres synchrones

Sur le *Portal de Leyes Abiertas*, la participation individuelle, caractéristique du format numérique notamment asynchrone [Annunziata et al., 2021], a présenté une fréquence très élevée. Le *Portal* a attiré un nombre élevé de scientifiques, étudiant·es, professeur·es et expert·es. Certain·es participant·es sont intervenu·es sur la plateforme au nom de leur organisation sociale. Dans les rencontres synchrones, mentionner son organisation d'appartenance était la règle : les député·es demandaient même aux participant·es de se présenter dans le tchat avec le nom de leur organisation. Dans leurs réponses au questionnaire autoadministré envoyé par les organisateur·rices, les participant·es ont en majorité affirmé qu'elles et ils participaient au FOLA à titre individuel. Beaucoup des participant·es qui appartenaient à des organisations sociales et territoriales, mais sans les représenter à cette occasion, ont pu mal interpréter la question et pensé qu'on leur demandait si elles ou ils en étaient porte-paroles. Ainsi, dans les formulaires d'inscription, 76,4 % avait

déclaré être membre d'une organisation contre 23,6 % déclarant n'appartenir à aucune.

Graphique 1. Autoperception de la participation au FOLA en ce qui concerne les appartenances organisationnelles



Source : élaboré à partir des réponses du questionnaire autoadministré envoyé aux participant·es à la fin du cycle

Il ressort de ces données que les participant·es présent·es au FOLA sont principalement membres d'organisations sociales et territoriales et beaucoup moins d'organisations écologistes. Ce constat coïncide avec ce qui avait déjà été établi pour d'autres cas de mobilisations environnementales : les écologistes ne sont pas les acteur·rices principaux et ce sont les populations affectées par la dégradation de l'environnement qui ont tendance à participer le plus [Allain, 2019]. La singularité du FOLA a été que ces populations « affectées » ne l'étaient pas seulement parce qu'elles habitaient des territoires où l'environnement a été endommagé, mais aussi parce qu'une éventuelle régulation environnementale toucherait leurs activités quotidiennes (emplois et sources de revenus). Le cas des récupérateur·rices urbain·es dans l'axe Déchets en est emblématique.

Dans les deux autres axes, la présence des communautés indigènes et paysannes parmi les personnes qui ont pris la parole a été significative. Par exemple, lors la première rencontre de l'axe Aires protégées, David Sarapura, membre d'une communauté indigène de la Province de Salta, Mercedes Balarde, membre de la communauté Pueblo Tolombón de Tucumán, ou Marina Barrientos de la communauté Pueblo Qom du Chaco, ont pris la parole. Lors de la première rencontre de l'axe Agroécologie, Mercedes Taboada, membre du Mouvement national paysan indigène (*Movimiento Nacional Campesino Indígena*), Matías Casimir, membre de la Ligue des travailleurs ruraux (*Liga de Trabajadores Rurales*), ou Eugenia Boccio, membre du Collectif pour l'agriculture biologique de Santa Fe (*Colectivo Agricultura Orgánica de Santa Fe*) ont également fait partie de ceux qui ont pris la parole. Elles et

ils appartiennent à des collectifs de personnes affectées par la destruction de l'environnement à la fois pour ce qui concerne leurs lieux de vie et leurs moyens de subsistance, comme les jardins potagers communautaires recevant des aides de l'État.

Un ensemble d'acteur·rices directement concerné·es par les discussions a été clairement absent : les entreprises qui importent ou fabriquent des biens électroniques et les producteurs agricoles, notamment ceux qui se consacrent à la culture du soja.

Enfin, chaque axe thématique a attiré des organisations issues de régions différentes du pays. Pour l'axe Déchets, les participant·es venaient majoritairement de la région métropolitaine de Buenos Aires (AMBA), aire d'influence de la députée coordonnatrice et centrale dans la problématique des déchets. Dans l'axe Aires protégées, les participant·es provenaient des différentes provinces du pays, notamment de celles ayant une plus grande biodiversité à protéger et des régions d'influence de la députée qui coordonnait les rencontres, comme celles de Córdoba et Mendoza. Cette répartition, ainsi que l'observation des rencontres synchrones, suggèrent que beaucoup d'organisations sociales participantes avaient des rapports préalables avec les député·es. Lors des rencontres, il était courant que les député·es s'adressent directement par leur prénom aux dirigeant·es de certaines organisations et mentionnent les activités réalisées ensemble. La participation d'une organisation de l'opposition (*Coalición Cívica ARI*) à l'axe Aires protégées montre que ces espaces n'étaient pas fermés aux acteurs moins proches.

LES ÉCHANGES LORS DU FOLA : ARGUMENTS EN FAVEUR ET RECONNAISSANCE

Les discours que les participant·es ont mobilisés dans les deux formats, le *Portal* et les rencontres, donnent à voir une diversité de savoirs et connaissances. Le savoir expert de type scientifique, bien présent dans les trois axes thématiques, est mobilisé par les professeur·es universitaires, les étudiant·es, les chercheur·es, les fonctionnaires de différents secteurs de l'administration, mais aussi par des membres de grandes ONG telles que la *Fundación Ambiente y Recursos Naturales* (FARN) ou la *Fundación Vida Silvestre* et des organisations sociales. Les participant·es issu·es de ces organisations ont apporté beaucoup d'informations, chiffres, données relatives aux processus naturels et sociaux, et proposé un cadre normatif pour les sujets discutés. Les concerné·es ou intéressé·es présentent des « savoirs de l'expérience » [Annunziata, 2011]. C'est le cas des récupérateurs urbains pour la problématique des déchets, les communautés indigènes ou paysannes pour celles des aires protégées ou de l'agroécologie, qui ont offert des

témoignages sur leurs conditions de travail ou sur les menaces qui pèsent sur leurs conditions de vie.

Le FOLA a été le théâtre d'un déploiement d'arguments appuyés sur des savoirs et des données multiples, sans que la confrontation des positions ne représente un trait saillant de ce processus participatif. L'analyse des commentaires citoyens sur la plateforme montre qu'ils ont été positifs, c'est-à-dire en faveur des idées initiales soumises par les député·es [Van der Does & Bos, 2021]. Ils ont ainsi signalé des lacunes ou recommandé d'inclure certains éléments dans le traitement d'un problème, mais n'ont jamais exprimé de points de vue opposés ou hostiles aux préprojets. Les commentaires ont consisté à fournir des arguments ou des suggestions dans le sillage des projets. De même lors des rencontres synchrones, les personnes qui ont pris la parole ont exprimé un appui aux idées des député·es, fait des suggestions, rappelé des données et livré leurs témoignages. Par ailleurs, les député·es ont été les destinataires principaux de toutes les interventions. Celles-ci sont peu adressées aux autres participant·es. Les échanges entre participant·es n'ayant pas eu lieu, la dynamique des échanges est devenue monologique [Courant, 2022], prenant la forme d'exposés successifs plutôt que celle d'une conversation. Le trait commun et notable entre le *Portal* et les rencontres réside dans l'absence du caractère contradictoire des échanges, c'est-à-dire d'arguments exprimant un accord ou une opposition, comme on en trouve dans les forums délibératifs [Manin, 2011, 2021].

Image 3. Commentaire soumis sur le *Portal Leyes Abiertas*, axe Agroécologie

The screenshot shows a comment section titled "Comentarios" with the sub-instruction "Espacio abierto para comentarios generales." A user named "gabriela aloras" (DOCENTE UNIVERSITARIA) has posted a comment. The comment reads: "La agroecología no sólo impulsa un ambiente y alimento sano, sino representa la salida de gran parte de los dilemas actuales (el cambio ambiental global, la pobreza), terminando por un lado con el transporte de alimentos a gran escala, las cadenas de intermediarios, la deforestación, y aportando por otro a la inclusión social y la lucha contra la inequidad y el hambre. Son varios los ODS que se pueden alcanzar a partir del fomento de la agroecología." Below the comment, it says "Hace 1 año". There are 4 likes indicated by a thumbs-up icon. The comment is attributed to "Foro Legislativo Ambiental" with the message "Hola, Gabriela, muchas gracias por tus aportes!"

Source : Capture d'écran du *Portal Leyes Abiertas*, 11 mai 2021, 16 h 35

Image 4. Commentaire soumis sur le *Portal Leyes Abiertas*, axe Aires protégées

Jorge Mamani

Una cuestión a tener en cuenta es la incorporación de los Corredor Biocéntricos en relación a la importación o exportación de bienes naturales La gobernanza nacional versus gobernanza indígena: Las leyes de administración del territorio nacional sin tener en cuenta la "conservación" y el manejo tradicional de los territorios indígenas de los Pueblos Indígenas en áreas protegidas tradicionalmente. Existen en Argentina un proceso de consolidación de los Territorios Indígenas de Conservación y no es menor este proceso organizativo de Pueblos Indígenas. Como Indígena Kolla resalto la necesidad de proteger los derechos humanos fundamentales de los Pueblos Indígenas. Hoy en día estamos no solo conservando dichos territorios, sino que lo estamos defendiendo para que el resto podamos tener, agua, aire, alimentos sanos, estamos constantemente sosteniendo la cultura, los conocimientos tecnológicos tradicionales que yacen a partir de nuestras creencias y costumbres. Una categoría de protección a nuestros territorios es necesario para enaltecer nuestra sabiduría. Si bien es cierto existen intereses corporativos y capitalistas es necesario regular esta asimetría de poder para que no hayan mas muertes, desplazamientos, despojos de territorios, asesinatos y por ende un impunidad feroz de la que hay que hacerse cargo. Una visión acertada es toda la legalidad de los TICCA, sus instituciones, representantes, financiamiento para garantizar la proyección cultural, en definitiva la mejor manera de ponderar esos Territorios de Vida es el reconocimiento en todos los sentidos, en todos los ámbitos, y en todas las esferas del poder y la conducción actual. No hay tiempo para pensar dos veces, las futuras generaciones están pidiendo auxilio.

Hace 1 año

4

Foro Legislativo Ambiental

Muchas gracias, Jorge. Vamos a estar atendiendo a tus aportes para co-crear el o los proyectos de ley sobre estos temas.

Source : Capture d'écran du *Portal Leyes Abiertas*, 18 mai 2021, 15 h 26

Cela ne signifie pas une absence totale de critique. En réalité, les seuls commentaires « négatifs » ont présenté des critiques générales et structurelles, ciblant le capitalisme, l'obsolescence programmée, les modes de consommation, ainsi que les acteur·rices manquant·es dans le processus du FOLA, les entreprises et les producteurs agricoles. Ces critiques ne formulaient pas un rejet des idées des député·es. Le conflit a été évacué en dehors de l'espace participatif. Le désaccord s'est manifesté à l'égard d'acteur·rices et à propos d'intérêts tels lors de la séquence participative. Le FOLA partage le trait signalé par Courant [2020] à propos de l'Assemblée climatique d'Irlande, où les critiques ont été orientées vers un acteur principal. La différence réside dans le fait que, pour le cas irlandais, les participant·es blâmaient l'État plus que le marché ou le secteur privé, tandis que dans le cas du FOLA c'est le système productif qui apparaît comme le principal responsable des maux, alors que les acteurs étatiques ne sont pas l'objet des critiques. Chaque axe a été traversé par d'importants enjeux conflictuels sous-jacents, mais sans qu'ils n'émergent entre les participant·es. Dans le cas des déchets, le conflit concernait la forme de production capitaliste liée à l'obsolescence programmée. La cible des critiques était surtout les entreprises productrices et importatrices de produits électroniques. Dans l'axe Aires protégées, les conflits se rapportaient à l'exploitation minière, à l'avancée de la production de soja et au défrichement provoqué par les incendies intentionnels. Dans l'axe Agroécologie, le conflit principal concernait la concentration de la propriété de la terre et la monoculture de soja qui empêche toute autre production régionale et implique l'utilisation de glyphosate.

Or, pour les participant·es présent·es sur le *Portal* et dans les rencontres, il s'agissait d'obtenir une reconnaissance et d'être inclus·es dans l'élaboration des projets de loi. C'est le cas des travailleur·euses informel·les qui s'occupent de la récupération de déchets d'appareils

électriques et électroniques et qui se sont organisés en coopératives. Leur demande concerne l'élaboration d'une loi qui reconnaisse leur activité comme un travail régulé et plus sûr. Jacqui Flores de FACCYR soutenait ainsi :

« Notre secteur n'aspire pas à avoir un autre travail. Nous l'avons généré et nous le choisissons, mais avec les précautions nécessaires pour ce genre de matériaux. » [Rencontre du 19 mai 2021]

Dans le même sens intervenait, par exemple, Roberto Felicetti, de *Reciclando Trabajo y Dignidad* :

« Nous sommes une coopérative qui travaille sur cette question depuis douze ans [...]. Nous voulions montrer qu'il s'agit d'une activité qu'on peut bien développer et qui génère du vrai travail. Beaucoup d'entre nous étions des chômeurs au moment où nous avons commencé cette activité. » [Rencontre du 19 mai 2021]

Lors des rencontres de l'axe Agroécologie, des acteur·rices ont exigé la reconnaissance de leur activité ou une légifération dans le sens d'un changement de leur situation. Par exemple, Eliana Navarro de l'organisation *Huerta Pacha* raconte qu'avec un groupe de femmes, elle recevait l'aide sociale *Potenciar Trabajo* et qu'elles avaient décidé de construire un jardin potager et de vendre leurs produits. Matías Casimir, de la *Liga de Trabajadores Rurales*, défend la nécessité d'associer la pêche artisanale à l'agroécologie. À son tour, Mercedes Taboada du *Movimiento Nacional Campesino Indígena* rappelle que pour les communautés autochtones, l'agroécologie est une pratique ancestrale, mais qu'elle a été expulsée des champs productifs par l'avancée du soja et repoussée vers les espaces périurbains. Lors des rencontres de l'axe Aires protégés, Marina Barrientos de la communauté Quom demandait une reconnaissance plus effective du consentement libre et éclairé des communautés indigènes pour les projets mis en œuvre dans leurs territoires. La motivation principale de la prise de parole est donc liée à la recherche d'une écoute et d'une reconnaissance de la part des député·es afin que les besoins de certain·es acteur·rices et les réalités locales soient pris en compte dans les projets de lois.

Du point de vue de ses effets concrets sur les politiques publiques, le FOLA présente des faiblesses. Selon la classification de Luiggi Bobbio [2021] sur les forums délibératifs, le FOLA a exposé des opinions, mais n'a pas été un lieu de formulation de décisions. La conclusion du FOLA est dédiée à « la représentation des discours » : la délibération s'est achevée avec un document conclusif contenant la présentation des thèmes, demandes, arguments et positions qui ont circulé, prenant ainsi l'allure d'un « catalogue des discours ». Or, les député·es à l'initiative de cette expérience n'avaient présenté aucun projet de loi presque deux ans après la clôture du cycle du FOLA. La conclusion

de ce cycle s'est limitée aux documents ou rapports élaborés par chaque axe et à une présentation des différents arguments exposés pendant le processus.

Ainsi, le premier résultat du FOLA est la reconnaissance et l'écoute qu'il a générées, avec un effet sur les acteur·rices plutôt que sur les politiques. Les sentiments d'écoute et de reconnaissance ont été mentionnés par les participant·es dans l'enquête de fin de cycle. 86,5 % des d'entre elles·eux ont considéré que leur opinion ou celle de leur organisation a pu être représentée dans le FOLA. Parmi les principaux points positifs signalés par les personnes qui ont répondu au questionnaire, la reconnaissance des communautés indigènes et la possibilité de se faire écouter par les représentant·es, ressortent nettement :

« ...que les législateurs nous écoutent » [réponse anonyme]

« L'opportunité de collaborer à cette action participative, le fait de savoir que nous disposons d'un espace d'écoute de nos propositions et que ces contributions au projet soient prises en compte. » [réponse anonyme]

LE FOLA PRIS DANS LES RAPPORTS DE FORCE PARTISANS

Le contexte politique dans lequel le processus s'est développé est nécessaire pour comprendre toute la signification du FOLA. Si l'écoute et la reconnaissance sont mentionnées parmi les aspects positifs par les participant·es, replacer cette expérience dans son contexte permet de saisir les stratégies ou les « effets recherchés » des acteurs politiques eux-mêmes. Guillaume Gourgues et Alice Mazeaud [2022] ont averti sur la nécessité de prêter attention à la configuration institutionnelle et politique dans laquelle les dispositifs participatifs s'insèrent. L'inscription du dispositif participatif au sein de la structure institutionnelle et des rapports de force en présence en dit davantage sur ses répercussions que sur son seul fonctionnement ou sa conception.

Le contexte institutionnel du FOLA est marqué par son inscription dans l'espace législatif d'un système présidentiel et fédéral. De ce fait, comme tout dispositif participatif inscrit au sein du Congrès, il reste dépendant du traitement législatif des projets de loi, des accords entre les partis, des engagements politiques et, de façon plus informelle, de l'appui qu'il reçoit de la part du pouvoir exécutif. Or, le FOLA a été porté par un groupe d'élu·es et n'a émané ni de l'ensemble de la Chambre des députés ni de la majorité progouvernementale. En effet, les élu·es qui sont à l'initiative de ce dispositif appartenaient au *Frente de Todos*, groupe parlementaire qui disposait de 48,6 % des sièges au Sénat et 42 % des sièges au Congrès en 2021. Ces député·es, membres de la coalition politique kirchneriste et péröniste qui a amené Alberto Fernández à la

présidence de la nation en 2019, se répartissaient entre deux groupes partisans principaux : La Cámpora et le Movimiento Evita.

Le premier, dirigé par le fils du couple présidentiel, Máximo Kirchner, est apparu sur la scène politique argentine après la mort de Néstor Kirchner, comme mouvement des jeunes kirchneristes, défenseurs du gouvernement [Rocca Rivarola, 2017]. Le second, qui a vu le jour comme mouvement « *piquetero* » consacré à l'« économie populaire », a alterné entre prises de distance et rapprochements [Natalucci, 2012]. Organisation d'appartenance des députés Leonardo Grosso et Federico Fagioli, le Movimiento Evita venait de rejoindre la coalition kirchneriste autour de la candidature d'Alberto Fernández et jouait le rôle de représentant des organisations sociales du territoire au sein du Congrès et du gouvernement. La Cámpora disposait de Máximo Kirchner alors président de la Chambre des députés et de Juan Cabandié, ministre de l'Environnement et du Développement durable, et c'est dans ce contexte que le FOLA a été organisé avec l'approbation des dirigeant·es de ces deux organisations.

Lors de l'ouverture du FOLA, le gouvernement a dû faire face à un conflit social et à des protestations de la population à l'encontre de l'exploitation minière et des incendies intentionnels qui détruisent des forêts primaires en vue de la production de soja. À ce moment-là, une loi sur les zones humides était aussi à l'agenda public, en raison des grandes inondations causées par la construction de quartiers privés dans ces espaces. Ainsi le gouvernement était-il sous pression sur différents enjeux environnementaux. Cette pression, ajoutée à l'hétérogénéité de la coalition gouvernementale, avait suscité un débat en son sein, opposant la position environnementaliste et écologiste à la position développementaliste¹⁵.

Selon cette dernière, dans un pays où une proportion importante de la population est touchée par la pauvreté, la priorité était à la production, au développement économique, à la création d'emploi et à l'entrée de devises par le moyen des exportations. Un journaliste proche du kirchnerisme avait même dénoncé un « écologisme con¹⁶ ». Il s'agissait de la position officielle du gouvernement national, cohérente avec le modèle productif à l'œuvre dans les politiques publiques. Même si le ministre issu de La Cámpora avait une autre vision des problèmes environnementaux,

¹⁵/ Voir aussi Torres Cabreros Delfina, « Desarrollismo ambientalista : la discusión sobre un tema central para la economía argentina », *El DiarioAr*, 24 avril 2021 [En ligne] https://www.eldiarioar.com/economia/desarrollismo-ambientalista-discusion-tema-central-economia-argentina_1_7850670.html; Semán Ernesto, « Matar el salmón », *Panamá*, 18 juillet 2021 [En ligne] <https://panamarevista.com/matar-al-salmon/> et Moldavsky Galia, « El debate entre "desarrollismo" vs "ambientalismo" », *Futurock*, 2 juillet 2021 [En ligne] https://www.ivoox.com/debate-entre-desarrollismo-vs-ambientalismo-por-audios-mp3_rf_72277060_1.html

¹⁶/ [Vidéo en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=qFK3EoSXVt8>

sa marge de manœuvre était limitée. Le FOLA a abordé directement certains des problèmes environnementaux qui touchent les secteurs populaires de différents territoires de l'Argentine, tels que la gestion des déchets dans laquelle s'impliquent des travailleur·euses informel·les. Les enjeux fondamentaux, tels que les fumigations au glyphosate et la production d'OGM, le défrichement des forêts primaires en vue de la production de soja ou l'extractivisme minier [Merlinsky, 2020 ; Christel, 2020], n'ont pas été mis à l'ordre du jour du cycle participatif – il s'agit sans doute d'une stratégie de contournement de la conflictualité de la part des promoteur·rices du dispositif. Pourtant, la plupart de ces enjeux sont présents dans les arguments et témoignages des participant·es avec lesquels les député·es ont exprimé leur accord. Par conséquent, l'intérêt du FOLA a été de montrer la force populaire d'une position alternative à celle du gouvernement en matière environnementale, ce qui a contribué à renforcer l'identité spécifique d'un ensemble de député·es dont la carrière politique était ascendante. Comme le notent Guillaume Gourgues et Alice Mazeaud [2022, p. 259] à propos des assemblées citoyennes, « l'utilité des dispositifs n'est pas à rechercher du côté de leurs effets décisionnels, mais du côté de leur existence même, dans la "monstration" du processus participatif et dans leur insertion dans des rapports de force plus vastes ».

Selon les termes de Lucas Christel et Ricardo Gutiérrez [2021], le FOLA visait à consolider une « coalition conservationniste », associant des acteurs gouvernementaux ou des pouvoirs publics à des acteurs de la société civile. Cette coalition conservationniste cherchait à se renforcer face à la coalition productiviste majoritaire au sein du gouvernement. De plus, les groupes politiques auxquels appartiennent les député·es qui ont promu le FOLA se conçoivent comme des organisations des secteurs populaires qui doivent intervenir depuis l'État. Ils considèrent, par exemple, que l'élection d'un député issu du Movimiento Evita ou de La Cámpora signifie l'incorporation des organisations populaires aux institutions étatiques, selon la logique « mouvementiste » du Movimiento Evita [Natalucci 2012] et conformément à la « gestion militante » de La Cámpora [Rocca Rivarola 2019].

En ce sens, le FOLA a représenté un moyen de consolider l'identité de ces groupes politiques et de marquer la différence de leurs membres avec le reste de la coalition gouvernementale, moins préoccupée par l'agenda environnemental. En tant que jeunes dirigeant·es, les député·es qui ont porté le FOLA ont développé un agenda novateur, mis en avant une identité spécifique au profit de leurs carrières politiques, et cela, en montrant l'appui des organisations populaires à travers l'appel à la participation. Quelques mois avant le lancement du FOLA, Cristina Fernández de Kirchner, tête de file du kirchnerisme et ancienne

présidente, loue sur son compte Twitter le discours de la députée Daniela Vilar à l'occasion de l'approbation du traité Escazú :



Source : compte Twitter de Cristina Fernández de Kirchner (@CFKArgentina), 25 septembre 2020

« Le traité d'Escazú voté à l'unanimité au Sénat est devenu une loi. Ne manquez pas ces 5 minutes de la députée Dany Vilar sur la protection de l'environnement et notre histoire : migration, inégalités, ressources de la capitale et de la périphérie, et politique comme levier pour transformer l'avenir. »

Daniela Vilar a ainsi gagné en popularité et en reconnaissance au sein de son groupe politique grâce à ses interventions sur les questions environnementales. Elle introduit son point de vue comme ancré dans l'« environmentalisme populaire ». C'est à l'issue du FOLA, le 29 décembre 2021, qu'elle est devenue ministre de l'Environnement de la province de Buenos Aires. Différents facteurs ont pu intervenir dans cette nomination dictée par le gouverneur kirchneriste Axel Kicillof. Parmi ces facteurs, le FOLA a montré que Daniela Vilar disposait d'une puissante capacité de mobilisation et de coordination des organisations sociales en matière d'environnement. Les études sur les carrières politiques en Argentine ont établi l'importance des postes exécutifs de niveau local pour les parlementaires. L'exercice de ces fonctions dans les provinces est davantage valorisé que le fait de détenir un mandat parlementaire national, dans la mesure où les ressources disponibles sont plus grandes. De la sorte, devenir ministre provincial doit être lu comme une promotion dans une carrière politique [Jones & Hwang, 2005 ; Ortiz de Rozas, 2017].

Le FOLA a été suivi d'un second événement significatif qui concerne l'approfondissement de la division de la coalition *Frente de Todos* au sujet des questions environnementales. En janvier 2023, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Juan Cabandié, à la demande des secteurs kirchneristes, s'est opposé publiquement à une décision du président Alberto Fernández qui a nommé conseiller présidentiel l'ancien PDG de Syngenta. Juan Cabandié a mis un « cœur »

sur un post Instagram de l'organisation *Unión de Trabajadores de la Tierra* (UTT) qui dénonçait la décision du président, perçue comme un parti pris en faveur de l'agrobusiness extractiviste¹⁷. Au-delà des positions sur l'environnement, les tensions internes entre les partisan·es du président et les kirchneristes se sont intensifiées à partir du lancement du FOLA en avril 2021.

En février 2023, c'est un dirigeant de La Cámpora alors ministre de l'Intérieur, Eduardo « Wado » de Pedro, qui apparaissait comme possible candidat à la présidence si Cristina Fernández de Kircher se retirait de la course électorale¹⁸. La promotion politique de la créatrice du FOLA, Daniela Vilar, et le positionnement du ministre Juan Cabandié face aux décisions présidentielles montrent que le FOLA s'inscrit dans des rapports de forces politiques. Il a constitué un moyen pour ces député·es afin de mobiliser les organisations sociales qui leur sont proches et de mettre en avant une position alternative à celle de la coalition à laquelle elles et ils appartenaient. Le FOLA a mis en scène une « coalition conservationniste » [Christel & Gutiérrez, 2021] c'est-à-dire un rassemblement d'acteur·rices appartenant tant à l'État qu'à la société civile, en défense de l'environnement. Or, montrer l'appui des organisations sociales aux idées défendues par les député·es sur les enjeux environnementaux a contribué à consolider leurs identités, à promouvoir leurs carrières et à marquer leur différenciation vis-à-vis du gouvernement national.

La manière dont les député·es ont communiqué sur le FOLA montre qu'il a fonctionné comme un outil de différenciation identitaire sur la base de l'« environnementalisme populaire ». Les député·es, notamment Daniela Vilar qui a été à la tête de cette initiative, ont diffusé les événements du FOLA sur leurs réseaux sociaux¹⁹. Par exemple, quand celle-ci est devenue ministre de l'Environnement, un journal local a publié une biographie qui mentionnait le FOLA :

« Depuis la vice-présidence [de la commission Ressources naturelles et de la conservation de l'environnement humain], encouragée par son chef politique Máximo Kirchner et avec d'autres députés du groupe Frente de Todos, elle a lancé le Forum législatif pour l'environnement (FOLA),

¹⁷/ LPO, « Cabandié "likeó" una publicación en la que exigen a Alberto que no asuma Aracre », *La Política Online*, 9 janvier 2023 [En ligne] <https://www.lapoliticaonline.com/amp/249747-cabandie-likeo-una-publicacion-en-la-que-exigen-a-alberto-que-no-asuma-aracre/>

¹⁸/ Múgica Díaz Joaquín, « El operativo clamor para que Cristina Kirchner sea candidata sembró más incertidumbre sobre el destino de la estrategia electoral del peronismo », *Infobae*, 20 février 2023. [En ligne] <https://www.infobae.com/politica/2023/02/20/el-operativo-clamor-para-que-cristina-kirchner-sea-candidata-sembró-mas-incertidumbre-sobre-el-destino-de-la-estrategia-electoral-del-peronismo/>

¹⁹/ Les député·es, notamment Daniela Vilar qui a été à la tête de cette initiative, ont diffusé les événements du FOLA sur leurs réseaux sociaux. Voir le post Facebook de Daniela Vilar du 10 août 2021. [En ligne] <https://fb.watch/lGzBhytkyW/>

mécanisme de participation citoyenne qui, pendant la pandémie, a mis en place des rencontres pour rédiger des projets de loi de manière collaborative²⁰. »

Le site web de La Cámpora a aussi présenté le FOLA comme constitutif de son identité politique :

« [...] plusieurs de nos camarades [campañeros/as] à la Chambre des députés sont en train de promouvoir le Forum législatif pour l'environnement, espace de rencontre entre législateurs et organisations environnementales, territoriales, militantes, communautés des peuples indigènes, experts et divers acteurs de tout le pays, pour discuter, selon le modèle du gouvernement ouvert, les défis qui attendent l'environnementalisme populaire²¹. »

La participation au FOLA, qui a reposé sur la mobilisation des organisations sociales, de leurs arguments et témoignages, engendre une « participation mobilisatrice », c'est-à-dire une forme de participation en faveur ou en soutien des organisateur·rices du dispositif, destinée à organiser la force politique et à l'affirmer contre d'autres acteurs puissants. Le cas du FOLA confirme que ce type de participation présente des traits populistes au sens où elle favorise des rapprochements sur le fondement d'un antagonisme partagé vis-à-vis d'autres groupes [Laclau, 2005]. De plus, cette participation est populiste au sens où, dans la « grammaire mouvementiste » [Natalucci, 2012, 2018], la mobilisation constitue un dispositif plébiscitaire et une stratégie soit de questionnement dans les moments défensifs, soit d'appui aux gouvernements dans les moments offensifs. Dans la participation mobilisatrice, le « faire participer » implique cette idée mouvementiste et populiste d'une mobilisation en appui à un projet.

CONCLUSION

Le FOLA, dispositif participatif issu de la Chambre des députés en Argentine et consacré aux projets de loi sur l'environnement, présente une dynamique originale. Il est impulsé par un groupe de député·es de la coalition gouvernante qui voulaient affirmer une position alternative en matière environnementale. Il est l'expression d'une coalition conservationniste qui a émergé au sein du dispositif participatif et d'une forme de participation environnementale mobilisatrice. En premier lieu, la

²⁰ Infocronos, « Quién es Daniela Vilar la ministra de Ambiente de la Provincia de Buenos Aires », *Infocronos*, 30 décembre 2021. [En ligne] <https://infocronos.com.ar/nota/25155/quien-es-daniela-vilar-la-ministra-de-ambiente-de-la-provincia-de-buenos-aires/>

²¹ Frente Ambiental de la Provincia de Buenos, « Una agenda para el ambientalismo popular », *La Cámpora*, 6 mai 2021. [En ligne] <https://www.lacampora.org/2021/06/05/una-agenda-para-el-ambientalismo-popular/>

majorité des participant·es étaient affecté·es ou intéressé·es par les enjeux traités : organisations sociales ou politiques, collectifs de familles touchées par les dommages environnementaux, organisations des travailleur·euses formel·les et informel·les dont l'activité était susceptible d'être régulée par un potentiel projet de loi. Si l'histoire des dispositifs de concertation avec les acteur·rices affecté·es ou *stakeholders* est longue [Annunziata & Goldfrank, 2023], la spécificité du FOLA a été que les acteur·rices supposé·es être la cible des conflits et des changements attendus étaient absent·es, à l'image des entreprises de produits électroniques ou les producteurs et exportateurs de soja. À l'inverse, la plupart des organisations mobilisées était proches des député·es qui organisaient le dispositif et affichaient les rapports qu'elles entretenaient avec elles et eux. En second lieu, les échanges ont plutôt pris la forme de monologues que de dialogues, car les participant·es s'adressaient aux député·es et ne discutaient pas entre elles et eux. Tant sur le *Portal de Leyes Abiertas* que lors des rencontres synchrones via Webex, les participant·es ont manifesté, dans leurs contributions, leur adhésion aux idées des député·es. Les interventions n'ont pas été conflictuelles et l'expression d'une critique systémique des modes de production et de consommation a renvoyé le conflit hors de l'espace délibératif. Informations, arguments et témoignages ont contribué à épauler les initiatives des député·es. Par conséquent, les échanges ont tendu vers le consensus autour des projets de loi et de leurs principes généraux, le conflit concernant uniquement des acteurs ou entités abstraits et absents du dispositif.

Le FOLA a constitué une expérience de mobilisation des affecté·es en faveur d'une position écologiste et a servi à opérer une légitimation de l'agenda de jeunes dirigeant·es qui ont affiché l'appui social et politique dont elles et ils bénéficiaient. C'est en rétablissant le contexte politique plus large dans lequel le FOLA s'est inséré qu'on comprend la signification de cette mobilisation. Celle-ci a été motivée par un objectif de consolidation d'une position plus écologiste dans une coalition gouvernementale réticente, davantage favorable aux arguments développementalistes. Si le FOLA n'a pas encore connu de traduction en matière de politiques publiques, il a eu un effet d'écoute et reconnaissance pour les participant·es. C'est toutefois sur les acteur·rices politiques elles·eux-mêmes, soit les député·es qui l'ont organisé, que les retombées se révèlent les plus significatives. Le FOLA a contribué à légitimer la position des député·es de La Cámpora et du Movimiento Evita au sein de leur propre coalition et même à donner une impulsion à la carrière politique de sa principale promotrice, Daniela Vilar.

Comme l'a soutenu l'une des députées lors d'une rencontre synchrone, Florencia Lampreabe, les élu·es ont besoin de la mobilisation des organisations sociales pour changer le rapport de forces²². C'est en cela que l'expérience du FOLA donne toute sa substance à la catégorie de participation mobilisatrice. Cette dernière implique un double jeu de légitimation mené par celles et ceux qui organisent le dispositif : vis-à-vis des participant·es et vis-à-vis d'autres acteur·rices politiques. La participation mobilisatrice exige l'intervention d'organisations proches et affiche le soutien dont dispose un groupement, un dirigeant politique ou une politique publique. Elle semble consensuelle, mais peut être conflictuelle en ce qui concerne les autres politiques. Il serait intéressant de vérifier si cette conflictualité est présente dans d'autres dispositifs participatifs conçus sur le principe du volontariat, dans la mesure où les études sur la participation ont souvent analysé les dispositifs institutionnels de participation comme potentiellement démobilisants, c'est-à-dire comme visant à apaiser la conflictualité sociale [Blatrix, 2002 ; Blondiaux, 2008 ; Bobbio & Melé, 2015 ; Dziedzicki, 2015]. Cependant, une dynamique semblable de renforcement de l'identité et des sentiments d'appartenance existe dans des expériences dans lesquelles la participation présente des traits ritualisés et de mise en scène du « populaire », tels que Camille Goirand [2015] l'a identifié par exemple dans les assemblées du budget participatif à Recife.

La participation mobilisatrice fonctionne dans des situations où les participant·es ont quelque chose à gagner en termes de reconnaissance et d'intérêts. Elle se distingue en cela d'autres expériences participatives qui se caractérisent par l'autonomie des participant·es, mais où elles et ils ne présentent pas d'appartenance commune avec les élu·es qui organisent le dispositif. Si la participation semble être dépourvue d'effets, pourquoi les participant·es continuent-elles·ils à s'y impliquer ? Certaines études ont montré que dans le cadre de dispositifs participatifs très limités, les personnes ont l'intention et/ou la capacité de se saisir des dispositifs [Buu-Sao, 2019]. Cependant, le cas du FOLA met au jour une logique un peu différente. Dans la participation mobilisatrice, il s'agit pour les participant·es de « jouer le jeu » avec les femmes et hommes politiques parce qu' elles et ils défendent une cause commune et entretiennent des relations qui précèdent et dépassent le dispositif participatif en question.

L'étude de cas du FOLA offre des apports qui mériteraient d'être testés dans d'autres expériences. Concernant les études sur l'environnement, il serait intéressant d'élargir le cadrage conceptuel des coalitions conservationniste et productiviste de façon à analyser les formes de participation non contentieuses. Quant aux études sur la

²²/ Voir la citation proposée en exergue du présent texte.

participation citoyenne en ligne, une approche féconde serait celle de la vitalité des plateformes lorsqu'elles sont investies par des personnes qui ont des rapports préalables entre elles *off line* ou qui développent en plus des échanges synchrones. La comparaison du FOLA avec d'autres projets soumis par les parlementaires sur le *Portal de Leyes Abiertas* serait un point de départ. En dernier lieu, sachant que les dispositifs participatifs tendent à être gérés plutôt par des professionnel·les de la participation [Mazeaud, 2012] ou par des fonctionnaires de l'administration non élue·s [Annunziata, 2011], les études sur la participation citoyenne promue par les pouvoirs législatifs gagneraient à se focaliser sur le rôle des parlementaires quand elles et ils modèrent elles·eux-mêmes les débats et échangent directement avec les citoyen·es.

Texte reçu en avril 2023

Bibliographie

- ALLAIN Mathilde, 2019. « Conflictos y protestas socio-ambientales en Chile: Reflexiones metodológicas y resultados », *Revista de Sociología*, vol. 1, n° 34, p. 81-101. DOI : 10.5354/0719-529X.2019.54271
- ALSINA Victòria & MARTÍ José Luis, 2018. « The Birth of the CrowdLaw Movement: Tech-Based Citizen Participation, Legitimacy and the Quality of Lawmaking », *Analyse & Kritik*, vol. 40, n° 2, p. 337-358. DOI : 10.1515/auk-2018-0019.
- ANNUNZIATA Rocío, 2011. « La política de la singularidad de la experiencia », dans Isidoro CHERESKY (dir.), *Ciudadanía y legitimidad democrática en América Latina*, Buenos Aires, Prometeo/CLACSO, p. 395-444.
- ANNUNZIATA Rocío, 2015. « Participer dans les scènes ritualisées du pouvoir. La Banca Abierta et le Concejo en los Barrios en Argentine », *Participations*, vol. 11, n° 1, p. 145-165. DOI : 10.3917/parti.011.0145
- ANNUNZIATA Rocío, ARENA Emiliano & BASUALDO FRANCHINO Uriel, 2021. « ¿Giro digital? Desafíos de los presupuestos participativos argentinos frente a la pandemia de Covid-19 », *Política. Revista de Ciencia Política*, vol. 59, n° 1, p. 59-80. DOI : 10.5354/0719-5338.2021.61609
- ANNUNZIATA Rocío & GOLDFRANK Benjamin, 2023. « Social Movements and Participatory Institutions in Latin America », dans Federico ROSSI (dir.), *The Oxford Handbook of Latin American Social Movements*, Oxford University Press, p. 761-776.
- BARTOLI Annie & BLATRIX Cécile, 2018. « Toward a Transparent and Responsible Public Action? The Case of Open Government Partnership », *Revue française d'administration publique*, vol. 166, n°2, p. 275-292. DOI : 10.3917/rfap.166.0275.
- BEBBINGTON Anthony (dir.), 2011[2007]. *Minería, movimientos sociales y respuestas campesinas: una ecología política de transformaciones territoriales*, Lima, IEP-CEPES.
- BEBBINGTON Anthony (dir.), 2013. *Industrias extractivas, conflicto social y dinámicas institucionales en la región andina*, Lima, IEP.
- BEBBINGTON Anthony & BURY Jeffrey (dir.), 2013. *Subterranean Struggles: New Dynamics of Mining, Oil and Gas in Latin America*, Austin, University of Texas Press.
- BESANA Patricio, 2018. « Agüita de la miseria. Derecho humano al agua potable y acceso de red en asentamientos informales del Conurbano Bonaerense (1983-

- 2015) », dans Ricardo GUTIÉRREZ (dir.), *Construir el ambiente: Sociedad, Estado y políticas ambientales en Argentina*, Buenos Aires, Teseo, p. 407-468.
- BLATRIX Cécile, 2002. « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective », *Politix*, vol. 1, n° 57, p. 79-102. DOI : 10.3406/polix.2002.1208
 - BLONDIAUX Loïc, 2008. « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques*, vol. 30, n° 2, p. 131-147. DOI : 10.3917/rai.030.0131.
 - BLONDIAUX Loïc & SINTOMER Yves, 2002. « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 57, n° 1, p. 17-35. DOI : 10.3406/polix.2002.1205
 - BOBBIO Luiggi, 2021. « Refléter la discussion ou formuler une résolution ? Modes de conclusion des forums délibératifs », dans Bernard MANIN & Loïc BLONDIAUX (dir). *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 309-329.
 - BOBBIO Luiggi & MELÉ Patrice, 2015. « Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation », *Participations*, vol. 13, n° 3, p. 7-33. DOI : 10.3917/parti.013.0007
 - BOTTARO Lorena & SOLA ÁLVAREZ Marian, 2016. « La politisation des glaciers en Argentine : une analyse de l'application de la loi nationale sur les glaciers (2010) », *Cahiers des Amériques latines*, vol. 82, p. 113-128. DOI : 10.4000/cal.4353
 - BOUKALA Mouloud & CERCLET Denis, 2020. « L'enquête ethnographique face aux enjeux théoriques et méthodologiques du numérique », *Parcours anthropologiques*, n° 15, p. 1-25. DOI : 10.4000/pa.861
 - BROWN Mark, 2006. « Survey Article: Citizen Panels and the Concept of Representation », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 14, n° 2, p. 203-225.
 - BUGE Éric, 2020. « À la recherche du diamant de Micromégas. Quelques réflexions à propos du Grand débat national et de la Convention citoyenne pour le climat », *Archives de philosophie du droit*, vol. 62, n° 1, p. 463-483. DOI : 10.3917/apd.621.0478
 - BUU-SAO Doris, 2019. « (Faire) participer en tant qu'indigènes. Gouvernement et contestation dans les usages de la consultation en Amazonie-Pérou », *Participations*, vol. 25, n° 3, p. 33-58. DOI : 10.3917/parti.025.0033
 - CASTANHO DE ALMEIDA Valéria, 2022. « Participação política online nos parlamentos: realidade e possibilidades das plataformas digitais, com um estudo de caso do Senado Federal do Brasil », Thèse de doctorat en sciences de la communication, Université de Brasilia (UnB).
 - CHRISTEL Lucas, 2020. « Resistencias sociales y legislaciones mineras en las provincias argentinas Los casos de Mendoza, Córdoba, Catamarca y San Juan (2003-2009) », *Política y Gobierno*, vol. 27, n° 1, p. 1-22.
 - CHRISTEL Lucas & GUTIÉRREZ Ricardo, 2021. « The Political Impact of Environmental Mobilization: A Theoretical Discussion in the Light of the Argentine Case », *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies (CJLACS)*, vol. 46, n° 1, p. 57-76. DOI : 10.1080/08263663.2021.1855874
 - CLIMATE ASSEMBLY UK, 2021. *The Path to Net Zero. Full Report*, House of Commons, Involve/Sortition Fundation/MySociety.
 - CORNWALL Andrea, 2008. « Unpacking 'Participation': Models, Meanings And Practices », *Community Development Journal*, vol. 43, n° 3, p. 269-283. DOI : 10.1093/cdj-bsn010
 - COURANT Dimitri, 2022. « Sociologie des assemblées citoyennes étatiques. Enquêtes qualitatives sur l'Assemblée citoyenne irlandaise et la Convention citoyenne française », dans Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI & Xavier

- MAGNON (dir.), *Les assemblées citoyennes. Nouvelle utopie démocratique ?*, Aix-en-Provence, DICE Éditions, p. 193-228.
- COURANT Dimitri, 2020. « Des mini-publics délibératifs pour sauver le climat ? Analyses empiriques de l'Assemblée citoyenne irlandaise et de la Convention citoyenne française », *Archives de philosophie du droit*, vol. 1, tome 62, p. 485-507. DOI : 10.3917/apd.621.0500
 - DEFACQZ Samuel & DUPUY Claire, 2022. « Parlement & Citoyens in France: An e-participation platform connecting legislators and citizens for collaborative policy design », dans Tiina RANDMA-LIIV & Veiko LEMBER (dir.), *Engaging Citizens in Policy Making: e-Participation Practices in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 40-55. DOI : 10.4337/9781800374362.00010
 - DZIEDZICKI Jean-Marc, 2015. « Quelles réponses aux conflits d'aménagement ? De la participation publique à la concertation », *Participations*, vol. 3, n° 13, p. 145-170. DOI : 10.3917/parti.013.0145.
 - ELSTUB Stephen, CARRICK Jayne, FARRELL David & MOCKLER Patricia, 2021. « The Scope of Climate Assemblies: Lessons from the Climate Assembly UK », *Sustainability*, vol. 13, n° 20, p. 1-17. DOI : 10.3390/su132011272
 - FOYER Jean & DUMOULIN KERVRAN David, 2015. « The Environmentalism of NGOs Versus Environmentalism of the Poor? Mexico's Social-Environmental Coalitions », dans Paul ALMEIDA & Allen CORDERO (dir.), *Handbook of Social Movements across Latin America*, Springer Press, p. 223-235.
 - FREnte AMBIENTAL DE LA PROVINCIA DE BUENOS AIRES, 2021. « Una agenda para el ambientalismo popular », *La Cámpora* [En ligne] <https://www.lacampora.org/2021/06/05/una-agenda-para-el-ambientalismo-popular/>
 - GERRING John, 2007. *Case Study Research: Principles and Practices*, Cambridge, Cambridge University Press.
 - GIACOMETTI Marina, 2019. « Cómo quedará conformado el Congreso a partir del 10 de diciembre », *Ámbito*, [En ligne] <https://www.ambito.com/politica/elecciones-2019/como-quedara-conformado-el-congreso-partir-del-10-diciembre-n5061857>
 - GOIRAND Camille, 2015. « Rituels démocratiques et mise en scène de la participation populaire dans les assemblées du budget participatif à Recife (Brésil) », *Participations*, vol. 1, n° 11, p. 53-85. DOI : 10.3917/parti.011.0053.
 - GOURGUES Guillaume & MAZEAUD Alice, 2022. « Les assemblées citoyennes et le "policy-making". Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », dans Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI & Xavier MAGNON (dir.) *Les assemblées citoyennes. Nouvelle utopie démocratique ?*, Aix-en-Provence, DICE Éditions, p. 253-270.
 - INFOCRONOS, 2021. « Quién es Daniela Vilar la ministra de Ambiente de la Provincia de Buenos Aires », *Infocronos* [En ligne] <https://infocronos.com.ar/nota/25155/quien-es-daniela-vilar-la-ministra-de-ambiente-de-la-provincia-de-buenos-aires/>
 - JONES Mark & HWANG Wonjae, 2005. « Party Government in Presidential Democracies: Extending Cartel Theory Beyond the U.S. Congress. American », *Journal of Political Science*, vol. 49, n° 2, p. 267-282. DOI : 10.1111/j.0092-5853.2005.00122.x
 - LA CLAU Ernesto, 2005. *La razón populista*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica.
 - LEFEBVRE Rémi, 2007. « Non-dits et points aveugles de la démocratie participative », dans ROBBÉ François (dir.), *La démocratie participative*, Paris, L'Harmattan, p. 110-134.

- LE GOUILL Claude, 2016. « Imaginaires miniers et conflits sociaux en Bolivie : une approche multilatéraux du conflit de Mallku Khota », *Cahiers des Amériques latines*, n° 82, p. 49-69. DOI : 10.4000/cal.4337
- LESTON-BANDEIRA Cristina, 2019. « Parliamentary petitions and public engagement: an empirical analysis of the role of e-petitions », *Policy & Politics*, vol. 47, n° 3, p. 415-436. DOI : 10.1332/030557319X15579230420117
- LPO, 2023. « Cabandié “likeo” una publicación en la que exigen a Alberto que no asuma Aracre », *La Política Online*.
- MAILLET Antoine & ALBALA Adrián, 2018. « Conflictos socioambientales en los proyectos eléctricos en Chile (2005-2016): Un análisis configuracional », *América Latina Hoy*, n° 79, p. 125-149. DOI : 10.14201/alh201879125149
- MAILLET Antoine & CORTEZ Mauricio, 2018. « Trayectoria multinivel de una coalición promotora e incidencia en la agenda política nacional. El caso del conflicto de Pascua Lama y la ley de glaciares en Chile », *Colombia Internacional*, vol. 1, n° 94, p. 3-25. DOI : 10.7440/colombiaint94.2018.01
- MANIN Bernard, 2011. « Comment promouvoir la délibération démocratique ? Priorité du débat contradictoire sur la discussion », *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, p. 83-113. DOI : 10.3917/rai.042.0083
- MANIN Bernard, 2021. « Introduction. Un paradigme et ses problèmes », dans Bernard MANIN & Loïc BLONDIAUX (dir.), *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 9-23. DOI : 10.3917/scpo.blond.2021.01.0009
- MATTHEWS Felicity, 2021. « The value of ‘between-election’ political participation: Do parliamentary e-petitions matter to political elites? », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 23, n° 3, p. 410-429. DOI : 10.1177/1369148120959041
- MAZEAUD Alice, 2012. « Administrer la participation : l’invention d’un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni*, vol. 3, n° 79, p. 45-58. DOI : 10.4000/quaderni.621.
- MERLINSKY Gabriela (dir.), 2013. *Cartografías del conflicto ambiental en Argentina*, Buenos Aires, CLACSO/CICCUS.
- MERLINSKY Gabriela (dir.), 2016. *Cartografías del conflicto ambiental en Argentina* 2, Buenos Aires, CLACSO/CICCUS.
- MERLINSKY Gabriela (dir.), 2020. *Cartografías del conflicto ambiental en la Argentina* 3, Buenos Aires, CLACSO/CICCUS.
- MÚGICA DÍAZ Joaquín, 2023. « El operativo clamor para que Cristina Kirchner sea candidata sembró más incertidumbre sobre el destino de la estrategia electoral del peronismo », *Infobae* [En ligne] <https://www.infobae.com/politica/2023/02/20/el-operativo-clamor-para-que-cristina-kirchner-sea-candidata-sembró-más-incertidumbre-sobre-el-destino-de-la-estrategia-electoral-del-peronismo/>
- MOLDAVSKY Galia, 2021. « El debate entre “desarrollismo” vs “ambientalismo” », *Futurock* [En ligne] https://www.ivoox.com/debate-entre-desarrollismo-vs-ambientalismo-por-audios-mp3_rf_72277060_1.html
- NATALUCCI Ana, 2012. « Los movimentistas. Expectativas y desafíos del Movimiento Evita en el espacio kirchnerista (2003-2010) », dans Germán PÉREZ & Ana NATALUCCI (dir.), *Vamos las bandas. Organizaciones y militancia kirchnerista*, Buenos Aires, Nueva Trilce, p. 27-53.
- NATALUCCI Ana, 2018. « La gramática movimentista durante el giro a la izquierda: El caso de Argentina », *Revista de Sociología*, vol. 33, n° 1, p. 88-103. DOI : 10.535/0719-529X.2018.51796
- OROSS Daniel, MÁTYÁS Ezster & GHERGHINA Sergiu, 2021. « Sustainability and Politics: Explaining the Emergence of the 2020 Budapest Climate Assembly », *Sustainability*, vol. 13, n° 11. DOI : 10.3390/su13116100

- ORTIZ DE ROZAS Victoria, 2017. « Aproximaciones al estudio del Congreso Nacional. Contrastes, convergencias y agendas de investigación », *Estudios Sociales*, vol 27, nº 52, p. 65-92. DOI : 10.14409/es.v52i1.6662
- PÉNIGAUD Théophile, 2021. « Intérêts particuliers et bien commun dans les assemblées citoyennes », *Raisons politiques*, vol. 2, nº 82, p. 55-71. DOI : 10.3917/rai.082.0055
- PINK Sarah, HORST Heather, POSTILL John, HJORTH Larissa, LEWIS Tania & TACCHI Jo, 2016. *Digital Ethnography: Principles and Practice*, Los Angeles, Sage.
- RENAULD Martin, 2016. « The Esquel Effect: Political Opportunity Structure and Adaptation Mechanisms in Anti-Mining Mobilisation in Argentine Patagonia », *Canadian Journal of Development Studies*, vol. 37, nº 4, p. 524-540, DOI : 10.1080/02255189.2016.1202102
- ROCCA RIVAROLA Dolores, 2017. « La militancia kirchnerista. Tres momentos del compromiso activo oficialista (2003 y 2015) », dans Alfredo PUCCIARELLI & Ana CASTELLANI (dir.), *Los años del kirchnerismo: la disputa hegemónica tras la crisis del orden neoliberal*, Buenos Aires, Siglo XXI, p. 319-439.
- ROCCA RIVAROLA Dolores, 2019. « Militancia y Estado: concepciones y prácticas en organizaciones afines al gobierno en Brasil (2003-2016) y Argentina (2003-2015) », *Perfiles latinoamericanos*, vol. 27, nº 54, p. 51-81.
- RODRÍGUEZ María, BRAVO Paulina & SEPÚLVEDA Dino, 2022. « Participación ciudadana: mecanismos utilizados para captar información sobre valores y preferencias en procesos de decisiones de priorización o cobertura de salud. Una revisión pragmática », *Revista médica de Chile*, vol. 150, nº 3, p. 353-360. DOI : 10.4067/S0034-98872022000300353
- RUBIO NUÑEZ Rafael, 2014. « Knocking on the Parliaments door (Parlamentos digitales en la era de la participación) », dans Rafael RUBIO NUÑEZ (dir.), *Parlamentos abiertos tecnología y redes para la democracia*, Madrid, Congreso de los Diputados, p. 389-418.
- SAWARD Michael, 2010. *The Representative Claim*, Oxford, Oxford University Press.
- SCOTLAND'S CLIMATE ASSEMBLY, 2021. *Recommendations for actions*, Scottish Parliament.
- SCHEIDEL Armin, DEL BNEA Daniela, LIU Juan, NAVAS Gretel, MINGORRÍA Sara, DEMARIA Federico, AVILA Sofía, ROY Brototi, ERTÖR Irmak, TEMPER Leah & MARTÍNEZ-ALIER Joan, 2020. « Environmental Conflicts and Defenders: A Global Overview », *Global Environmental Change*, vol. 63, p. 1-12. DOI : 10.1016/j.gloenvcha.2020.102104
- SEMÁN Ernesto, 2021. « Matar el salmón », Panamá [En ligne] <https://panamarevista.com/matar-al-salmon/>
- SERRA-SILVA Sofía, 2021. « How Parliaments Engage With Citizens? Online Public Engagement: A Comparative Analysis of Parliamentary Websites », *The Journal of Legislative Studies*, vol. 28, nº 4, p. 489-512. DOI : 10.1080/13572334.2021.1896451
- SOEPPER Pascal, 2022. « Crowdsourcing as a Means for Participatory Legislation », dans Georg BORGES & Christoph SORGE (dir.), *Law and Technology in a Global Digital Society. Autonomous Systems, Big Data, IT Security and Legal Tech*, Cham, Springer, p. 351-377.
- SVAMPA Maristella, 2019. *Las fronteras del neoextractivismo en América Latina: Conflictos socioambientales, giro ecoterritorial y nuevas dependencias*, Wetzlar, CALAS.
- SVAMPA Maristella & VIALE Enrique, 2020. *El colapso ecológico ya llegó*, Buenos Aires, Siglo XXI.

- TORRES CABREROS Delfina, 2021. « Desarrollismo ambientalista : la discusión sobre un tema central para la economía argentina », *El DiarioAr* [En ligne] https://www.eldiarioar.com/economia/desarrollismo-ambientalista-discusion-tema-central-economia-argentina_1_7850670.html
- VALTENBERGS Visvaldis, 2022. « From Online Participation to Policy Making: Exploring the Success Behind Latvian Legislative Crowdsourcing Platform Myvoice », dans Tiina RANDMA-LIIV & Veiko LEMBER (dir.), *Engaging Citizens in Policy Making e-Participation Practices in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 120-135. DOI : 10.4337/9781800374362.00015
- VAN DER DOES Ramón & BOS David, 2021. « What Can Make Online Government Platforms Inclusive and Deliberative? A Reflection on Online Participatory Budgeting in Duinoord, The Hague », *Journal of Deliberative Democracy*, vol. 17, n° 1, p. 48-55. DOI : 10.16997/jdd.965
- VARGAS MURILLO Alfonso Renato, HERRERA PÉREZ Enlil Iván, & PARI BEDOYA Ilda Nadia Mónica de la Asunción, 2022. « CrowdLaw y democracia deliberativa: reflexiones sobre la legitimación democrática de las decisiones públicas mediante las nuevas tecnologías », *Revista de la Facultad de Derecho y Ciencias Políticas*, vol. 52, n° 136, p. 1-23. DOI : 10.18566/rfdcp.v52n136.a01
- VOOGLAID Kadi Maria & RANDMA-LIIV Tiina, 2022. « The Estonian Citizens' Initiative Portal: Drivers and Barriers of Institutionalized e-participation », dans Tiina RANDMA-LIIV & Veiko LEMBER (dir.), *Engaging Citizens in Policy Making e-Participation Practices in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 104-119.
- VRYDAGH Julien, BOTTIN Jehan, REUCHAMPS Min, BOUHON Frédéric & DEVILLERS Sophie, 2021. « Les commissions délibératives entre parlementaires et citoyens tirés au sort au sein des assemblées bruxelloises », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2492, n° 7, p. 5-68. DOI : 10.3917/cris.2492.0005
- WARREN Mark, 2008. « Citizen Representatives », dans Mark WARREN & Hilary PEARSE (dir.), *Designing Deliberative Democracy: The British Columbia Citizens' Assembly*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 50-69. DOI : 10.1017/CBO9780511491177.004